



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

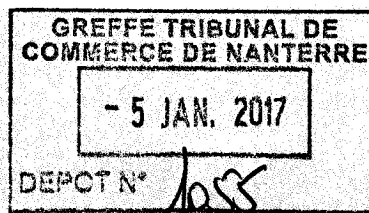
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 05944

Numéro SIREN : 341 369 833

Nom ou dénomination : SG OPTION EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2017 sous le numéro de dépôt 1055



SA SG Option Europe

**17 cours VALMY
Tour Société Générale
92800 Puteaux**

Etats Financiers au 31/12/2015 (EURO - Europe)

**CERTIFIÉE CONFORME
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Délégué

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Bay", written below the stamp.

SOMMAIRE

BILAN	1
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Informations sur Bilan et Compte de résultat	13
Portefeuille titres	14
Créances sur établissements de crédit	15
Opérations avec la clientèle	16
Participations et autres titres détenus à LT	17
Immobilisations corporelles et incorporelles	18
Comptes de négociation et règlement	19
Autres actifs et comptes de régularisation	20
Dettes envers les établissements de crédit	21
Opérations avec la clientèle	22
Dettes représentées par un titre	23
Autres passifs et comptes de régularisation	24
Provisions et dépréciations	25
Evolution des capitaux propres	26
Produits et charges d'intérêts	27
Produit net des commissions	28
Résultat net sur opérations financières	29
Charges générales d'exploitation	30
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	31
Impôts sur les bénéfices	32
Engagements financiers et autres informations	33
Opérations non inscrites au bilan	34
Opérations en devises	35
Engagements sur instruments financiers à terme	36
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	37
Identité de la société consolidante	38
Intégration fiscale	39
Informations concernant les entreprises liées	40
Tableau des filiales et participation (1ère part.)	41
Tableau des filiales et participation (2ème part.)	42
Liste des filiales et participations	43
Honoraires des commissaires aux comptes	44
Tableau des flux de trésorerie	45

BILAN
et HORS-BILAN

ACTIF

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	-	-
Effets publics et valeurs assimilées (note 2)	78 744	390 953
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	19 273 779	20 879 780
A vue	437 048	482 660
A terme	18 836 731	20 397 120
Opérations avec la clientèle (note 4)	1 042	968
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	1 042	968
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 2)	5 143 110	5 183 255
Actions et autres titres à revenu variable (note 2)	1 083 312	1 691 125
Participations et autres titres détenus à long terme (note 5)	1 120	966
Parts dans les entreprises liées	-	-
Immobilisations incorporelles (note 6)	-	-
Immobilisations corporelles (note 6)	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Comptes de négociation et de règlement (note 7)	6 252	85 803
Autres actifs (note 8)	6 790 979	7 753 203
Comptes de régularisation (note 8)	5 727 123	6 074 106
Total	38 105 461	42 060 158

PASSIF

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 9)	11 471 284	12 968 356
A vue	131 026	684 581
A terme	11 340 258	12 283 774
Opérations avec la clientèle (note 10)	74 635	1 022
Comptes d'épargne à régime spécial (note 10)	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Autres dettes	-	-
A vue	74 635	1 022
A terme	139	17
Dettes représentées par un titre (note 11)	74 496	1 005
Bons de caisse	12 439 121	14 026 284
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	12 200 713	13 564 785
Autres dettes représentées par un titre	238 408	461 499
Autres passifs (note 12)	-	-
Comptes de régularisation (note 12)	7 804 036	8 522 892
Provisions (note 13)	847 816	689 225
Comptes de négociation et de règlement (note 7)	5 392 273	5 788 335
Dettes subordonnées	28 242	25 879
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-
Capitaux propres (note 14)	-	-
Capital	48 054	38 166
Primes d'émission	6 512	6 512
Réserves	18 224	18 224
Ecart de réévaluation	4 200	4 200
Provisions règlementées	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	9 229	53 978
Total	38 105 461	42 060 158

Résultat de l'exercice en centimes : 9 888 397,19

Total du bilan en centimes : 38 105 461 246,63

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

HORS BILAN

(En milliers d'EUR)

	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	338 675	318 738
Engagements de financement (note 21)	29 489	27 956
Engagements en faveur d'établissement de crédit	29 489	27 956
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie (note 21)	180 990	229 876
Engagements en faveur d'établissement de crédit	180 990	229 876
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements sur titres (note 21)	128 195	60 905
Titres à livrer	-	-
Autres engagements donnés	128 195	60 905
ENGAGEMENTS RECUS	152 754	250 200
Engagements de financement (note 21)	82 087	33 459
Engagements reçus d'établissement de crédit	82 087	33 459
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres (note 21)	70 667	216 741
Titres à recevoir	-	-
Autres engagements reçus	70 667	216 741
AUTRES ENGAGEMENTS	31/12/2015	31/12/2014
Opérations en devises (note 22)		
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	101 845	94 696
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	107 930	108 197
Engagements sur instruments financiers à terme (note 23)	144 951 061	206 832 430
Autres engagements (note 21)		
Engagements donnés	68 787	379 624
Engagements reçus	-	2 601
Engagements douteux	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'EUR)

	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
+ Intérêts et produits assimilés (note 15)	1 348 374	2 408 375
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	1 060 742	1 989 129
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	716	32 144
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	126 389	138 334
+ Autres intérêts et produits assimilés	160 527	248 768
- Intérêts et charges assimilées (note 15)	(2 000 240)	(3 267 376)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	(1 683 082)	(2 060 603)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	(659)	(10 053)
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(329 014)	(789 796)
- Autres intérêts et charges assimilées	12 516	(406 924)
+ Revenus des titres à revenu variable (note 15)	16	134
+ Commissions (produits) (note 16)	6 498	2 571
- Commissions (charges) (note 16)	(12 518)	(13 370)
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	731 499	849 147
- Opérations sur titres de transaction	614 092	303 171
- Opérations de change	1 661	(10 306)
- Opérations sur instruments financiers	115 746	556 282
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	163
- Plus ou moins value	-	163
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	493	622
- Opérations faites en commun	490	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	2	622
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(17 050)	(6 189)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(17 050)	(6 189)
PRODUIT NET BANCAIRE	57 072	(25 925)
- Charges générales d'exploitation (note 18)	(43 003)	(42 999)
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(43 003)	(42 999)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 068	(68 925)
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 068	(68 925)
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés (note 19)	56	18
- Immobilisations financières	56	18
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	14 125	(68 907)
+ / - Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 20)	(4 236)	24 158
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	9 888	(44 749)

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société SG Option Europe sont établis conformément aux dispositions définies par le règlement ANC N°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Au 31 décembre 2015, aucune dépréciation n'a été constatée.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment des procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

PORTEFEUILLE TITRES

Le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par le règlement 2005-01 qui a été modifié par le règlement 2008-07 et le 2008-17 du Comité de la Réglementation Comptable et l'instruction 90-03 de la Commission Bancaire définissent les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres.

Les titres sont classés en fonction de :

- La nature du revenu : le revenu attaché aux titres peut-être fixe ou variable.

Les titres à revenu fixe sont représentés par des titres à taux d'intérêt fixe et des titres participatifs institués par la loi du 3 janvier 1983. Ce sont donc principalement des obligations, des bons du Trésor, des titres de créances négociables, et des titres similaires, que leur taux soit fixe ou révisable.

Les titres à revenu variable sont tous les autres, essentiellement des actions. Ce sont donc des titres pour lesquels le revenu est tributaire des résultats de l'émetteur et de la décision de distribution.

- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : il est possible de classer les titres en six catégories ou portefeuilles qui correspondent à autant de motivations: transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Les titres peuvent faire l'objet d'un transfert d'un portefeuille à un autre.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Entre la date de négociation des titres et leur transfert de propriété, l'engagement d'achat ou de vente est enregistré dans un compte de hors-bilan "Titres à recevoir / à livrer".

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

*** TITRES DE TRANSACTION**

Ce sont des titres, qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou qui sont détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché.

Ces titres sont négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

A la clôture de l'exercice, les titres de transaction sont évalués sur la base de leur valeur de marché.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique " Résultat net des opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont également classés au sein de cette rubrique.

*** TITRES DE PLACEMENT**

Ce sont des titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres visés au paragraphe 3 bis du règlement 90-01 (c'est-à-dire: titres de participation, parts dans les entreprises liées....).

- Actions et autres titres à revenus variables

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, ou à leur valeur d'apport. Si les titres proviennent du portefeuille de transaction, ils sont enregistrés au prix du marché le jour du transfert.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins values latentes ainsi constatées. En cas de moins values latentes, une dépréciation du portefeuille titres, appréciée par ensembles homogènes de titres, est constatée en comptabilité.

Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

• Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation, et dans le cas de titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, cette provision peut-être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les plus-values ne sont pas comptabilisées, et ne peuvent venir compenser les moins-values des autres titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation, ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Résultat net des opérations financières" du compte de résultat.

* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels SG Option Europe a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A cette intention s'ajoute l'obligation de leur affecter des ressources globalement adossées ou encore de les protéger par une opération de couverture sur un marché d'instruments financiers à terme.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Au 31 décembre 2015, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

* TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

Il s'agit d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Aucun titre de cette nature ne figure au bilan de clôture.

* TITRES DE PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

Il s'agit de titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de notre société ou du groupe Société Générale et répondant aux critères suivants:

- titres de sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou émis par les sociétés mises en équivalence;
- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus;
- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision;
- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de payer pour acquérir ces titres avec le même objectif de détention.

Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à revenus variables".

Les dotations et reprises de provision, ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique « Gains nets sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

*** AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

Ils représentent les investissements réalisés sous forme de titres par la société dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec la société émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Au 31 décembre 2015, aucun titre n'entrant dans cette catégorie n'est inscrit au bilan de la société.

*** Cas particulier des EMTN structurés émis par SG, SGA, SG Issuer et SG Effekten enregistrés parmi les titres de transaction**

SG Option Europe détient dans le portefeuille de titres de transaction des EMTN structurés émis par SG, SGA, SG Issuer et SG Effekten en vue d'assurer la liquidité du marché sur ces titres. Le financement de cette activité est constitué de dépôts à terme interbancaires indexés, conclus avec les sociétés émettrices, dont les indexations répliquent parfaitement celles des EMTN structurés détenus par SG Option Europe.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), hors frais d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation lorsqu'elles en font l'objet.

Les amortissements ont été calculés suivant la durée réelle ou estimée d'utilisation des biens en utilisant le mode d'amortissement suivant :

<u>Nature immobilisation</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée d'utilisation</u>
Logiciels	L	3 ans (1 an fiscalement)
Matériel de bureau et informatique	L	5 ans
Mobilier	L	10 ans
Agencement des constructions	L	20 ans

Les dotations aux amortissements ont été portées au compte de résultat dans la rubrique Dotations aux Amortissements.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des dettes. Les dettes intègrent les dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon le support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés au bilan parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées ».

INTERÊTS ET COMMISSIONS

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service, et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014

Les provisions pour risques et charges représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie attendue de celui-ci.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif et au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVISES

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes en devises étrangères sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels au comptant à la date de clôture.

Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat "Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation".

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan; ce montant représente le volume des opérations en cours, il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Il convient de distinguer deux cas en matière de comptabilisation des résultats afférents à ces instruments.

a) Opérations de couverture affectée:

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc), ils sont comptabilisés en "résultat net des opérations financières" dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme".

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits "prorata-temporis" au compte de résultat. Ils sont inscrits en "résultat net des opérations financières" dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme".

b) Opérations isolées:

Ces opérations incluent, d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, d'autre part, des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés dont la liquidité est moindre, sont inclus dans des portefeuilles de transaction. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes. Ces valorisations sont corrigées le cas échéant d'une décote prudentielle (Reserve Policy) déterminée en fonction des instruments concernés et des risques associés et intégrant:

- une valorisation prudente de l'ensemble des instruments, quelle que soit la liquidité du marché,
- une réserve estimée en fonction de la taille de la position et destinée à couvrir le risque d'emprise,
- une correction au titre de la moindre liquidité des instruments et des risques de modèles dans le cas des produits complexes ainsi que des opérations traitées sur des marchés moins liquides (car récents ou plus spécialisés).

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts négociées de gré à gré, la valeur de marché intègre le risque de contrepartie et la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes latents ou réalisés correspondants sont directement portés au résultat de l'exercice. Ils sont inscrits au compte de résultat en "résultat net des portefeuilles de négociation".

Les pertes et profits relatifs à certains contrats conclus dans le cadre notamment des activités de trésorerie gérées par la salle des marchés afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêts, sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou "prorata temporis", selon la nature de l'instrument. En fin d'exercice, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques dont la contrepartie est enregistrée en "résultat net des portefeuilles de négociation".

GAINS ET PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

Ce poste regroupe les plus ou moins-values de cession et les dotations nettes aux provisions pour dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du Produit Net Bancaire.

CHARGE FISCALE

SG Option Europe a conclu une convention d'intégration fiscale avec Société Générale.

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 % et de 0 % pour les plus-values à long terme excepté la quote-part de 12 % imposée au taux de droit commun.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 %.

Suite à l'adoption de la loi de finance rectificative parue en 2013, une majoration de 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés a été instaurée pour les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros au titre des exercices clos entre le 31/12/2011 et le 31/12/2015.

Les crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers sont portés en déduction du montant de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-04 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement, la société SG Option Europe ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

Note 2

1 - TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

(En milliers d'EUR)	31/12/2015				31/12/2014
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres de l'activité de portefeuille	Titres d'investissement	Total
Effets publics et valeurs assimilés					
Valeur brute	52 415				374 650
Créances rattachées	26 329				16 303
Dépréciations					-
Valeur nette au bilan	78 744	-	-	-	390 953
Obligations et autres titres à revenus fixe					
Valeur brute *	5 040 234	99 916			5 183 255
* Dont émis par des organismes publics					
Créances rattachées	2 960				-
Dépréciations					-
Valeur nette au bilan	5 043 194	99 916	-	-	5 183 255
Actions et autres titres à revenu variable					
Valeur brute	1 083 312				1 691 125
Créances rattachées					-
Dépréciations					-
Valeur nette au bilan	1 083 312	-	-	-	1 691 125
Total	6 205 250	99 916	-	-	7 265 333

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES TITRES

(En milliers d'EUR)	Titres de transaction	Titres de placement	Titres de l'activité de portefeuille	Titres d'investissement	31/12/2015
Ventilation des titres à revenu fixe ou variable	6 123 546	99 916	-	-	6 223 462
Titres cotés	2 319 820	99 916			2 419 736
Titres non cotés	3 803 726				3 803 726
Ventilation des titres à revenu fixe ou variable par émetteur	6 123 546	99 916	-	-	6 223 462
Etablissements de crédit	2 316 450	99 916			2 416 366
Etat					-
Autres émetteurs	3 807 096				3 807 096

(En milliers d'EUR)	31/12/2015	31/12/2014
Valeur estimée des titres de placement :	6 854	8 643
Plus values latentes *	6 834	8 623
Résultat latent du portefeuille d'investissement hors portefeuille reclassé		
Montant des primes et décotes afférentes aux titres de placement et d'investissement	20	20

Note 3

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Comptes et prêts	19 272 362	20 855 134
A vue :	437 048	482 660
Comptes ordinaires	220 010	69 273
Prêts et comptes au jour le jour	217 038	413 387
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme :	18 835 314	20 372 474
Prêts et comptes à terme	18 835 314	20 372 474
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées	1 417	24 646
Créances douteuses		
Total brut	19 273 779	20 879 780
Dépréciations		
Total net	19 273 779	20 879 780
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	19 273 779	20 879 780

Note 4

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(En milliers d'EUR)

	31/12/2015	31/12/2014
Créances commerciales		
Autres concours à la clientèle	1 042	968
Crédits de trésorerie		
Crédits à l'exportation		
Crédits à l'équipement		
Crédits à l'habitat		
Autres crédits à la clientèle	1 042	968
Comptes ordinaires débiteurs		
Opérations d'affacturage		
Créances rattachées		
Créances douteuses		
Total brut	1 042	968
Dépréciations		
Total net	1 042	968
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	1 042	968

Note 5

1 - PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	Augmen- tation	Diminution	Autres	31/12/2015
Titres de participation					
Valeur brute *	2 945			236	3 181
* Dont titres cotés					
Créances rattachées					-
Dépréciations *	(1 979)		(56)	(138)	(2 061)
* Dont titres cotés					
Valeur nette au bilan	966	-	(56)	98	1 120
Autres titres détenus à long terme					
Valeur brute *					-
* Dont titres cotés					
Créances rattachées					-
Dépréciations *					-
* Dont titres cotés					
Valeur nette au bilan	-	-	-	-	-
Total net	966	-	(56)	98	1 120

2 - PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	Augmen- tation	Diminution	Autres (1)	31/12/2015
Etablissement de crédit	-	-	-	-	-
Côtés					-
Non cotés					-
Autres	-	-	-	-	-
Côtés					-
Non cotés					-
Depréciations (2)					-
Total net	-	-	-	-	-

Note 6

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Valeur brute 31/12/2014	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2015	Amortissement provisions et dépréciations cumulés 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>							
Immobilisations incorporelles	862				862	(862)	-
Immobilisations corporelles	645	-	-	-	645	(645)	-
Terrains					-		-
Constructions					-		-
Installations techniques					-		-
Matériels et outillages					-		-
Autres	645				645	(645)	-
Total	1 507	-	-	-	1 507	(1 507)	-

2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Montant au 31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 31/12/2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles	(862)				(862)
Immobilisations corporelles	(645)	-	-	-	(645)
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques					-
Matériels et outillages					-
Autres	(645)				(645)
Total	(1 507)	-	-	-	(1 507)

3 - VENTILATION DES DOTATIONS

	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles					-
Total	-	-	-	-	-

Note 7

COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Actif	6 252	85 803
Comptes de négociations et règlements Actifs	6 252	85 803
Passif	28 242	25 879
Comptes de négociations et règlements Passifs	28 242	25 879

1- AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

31/12/2015 31/12/2014

[illegible]

(En milliers d'EUR)

(En milliers d'EUR)	Comptes propres	Comptes de tiers	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts de garantie versés	109 676	-	109 676	149 513
Dépôts de garantie reçus	110 901	-	110 901	58 964

Note 9

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Dettes à vue :	131 026	684 582
Dépôts et comptes ordinaires	18 794	627
Comptes et emprunts au jour le jour	112 232	683 955
Valeurs données en pension au jour le jour		
Dettes à terme :	11 319 157	12 260 353
Emprunts et comptes à terme	11 319 157	12 260 353
Valeurs données en pension à terme		
Dettes rattachées	21 101	23 421
Titres donnés en pension		
Total	11 471 284	12 968 356

Note 10

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(En milliers d'EUR)

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes d'épargne à régime spécial :		
A vue	-	-
A terme		
Autres dettes envers la clientèle à vue :	139	17
Sociétés et entrepreneurs individuels		
Particuliers		
Clientèle financière	139	17
Autres		
Autres dettes envers la clientèle à terme :	74 496	1 005
Sociétés et entrepreneurs individuels		
Particuliers		
Clientèle financière	74 496	1 005
Autres		
Dettes rattachées		
Total dettes envers la clientèle	74 635	1 022
Valeurs données en pension à la clientèle		
Titres donnés en pension à la clientèle		
Total	74 635	1 022

Note 11

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	12 200 713	13 564 785
Emprunts obligataires	238 408	461 499
Autres dettes représentées par un titre		
Sous-total	12 439 121	14 026 284
Dettes rattachées		
Total	12 439 121	14 026 284

Note 12

1- AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Opérations sur titres	7 640 170	8 442 524
Dettes et titres empruntés	-	-
Autres dettes de titres	872 499	773 985
Instruments conditionnels vendus	6 767 671	7 668 539
Autres passifs	163 866	80 368
Compte courant SG impôt groupe	5 287	-
Dettes sociales & fiscales	-	-
Fournisseurs	-	-
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	28 305	4 930
Dépôts de garantie reçus	110 901	58 964
Créditeurs divers	19 373	16 474
Comptes de régularisation	847 816	689 225
<i>Charges à payer</i>	611 019	491 999
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Autres charges à payer	92 376	136 781
Autres comptes de régularisation	486 763	329 900
Comptes de négociation et règlement	-	-
Charges à payer - AVP	31 880	25 318
<i>Impôts différés</i>	-	-
<i>Produits constatés d'avance</i>	236 797	197 226
Autres produits constatés d'avance	236 797	197 226
Autres comptes de régularisation	8 651 852	9 212 117
Total	8 651 852	9 212 117

2 - REPARTITION DES DEPOTS DE GARANTIE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Comptes propres	Comptes de tiers	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts de garantie versés	109 676	-	109 676	149 513
Dépôts de garantie reçus	110 901	-	110 901	58 964

Note 13

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31/12/2015
PROVISIONS	5 788 335	5 392 273	(5 788 335)	-	-	5 392 273
Provisions	5 788 335	5 392 273	(5 788 335)	-	-	5 392 273
Engagement hors-bilan avec les établissements de crédit						-
Engagement hors-bilan avec la clientèle						-
Provisions sectorielles et autres						-
Provisions pour risques et charges	5 788 335	5 392 273	(5 788 335)			5 392 273
Provisions règlementées	-	-	-	-	-	-
Autres						-

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31/12/2015
DEPRECIATIONS	-	-	-	-	-	-
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-	-	-
Opérations avec les établissements de crédit						-
Opérations avec la clientèle						-
Opérations sur autres actifs						-
Dépréciation de titres						-

Total des dotations : 5 392 273
Total des reprises : (5 788 335)

Note 14

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2015
Origine :	9 229
Report à nouveau antérieur	53 978
Résultat de la période	(44 749)
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	9 229
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	9 229

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 31 mai 2015.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 407 000 actions de 16 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En milliers d'EUR)

	Montant
Réserve légale	651
Réserves statutaires	
Autres réserves	3 549
Total	4 200

4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En milliers d'EUR)

	Montant
Résultat disponible	19 117
Report à nouveau antérieur	9 229
Résultat de la période	9 888
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1) :	19 117
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	19 117

Note 15

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Charges	produits	Net 2015	Net 2014
Sur opérations avec les établissements de crédit :	1 683 082	1 060 742	(622 340)	(71 474)
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les éta de crédit	1 680 372	1 057 297	(623 075)	(69 045)
Titres et valeurs reçus en pension	2 710	3 445	735	(2 429)
Autres			-	
Sur opérations avec la clientèle :	659	716	57	22 091
Créances commerciales			-	
Autres concours à la clientèle			-	
Comptes ordinaires débiteurs			-	
Titres et valeurs reçus en pension	659	716	57	22 091
Autres			-	
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	329 014	126 389	(202 625)	(651 462)
Sur dettes subordonnées			-	
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	(12 516)	160 527	173 043	(158 156)
Total	2 000 239	1 348 374	(651 865)	(859 001)

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2015	2014
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme	16	134
Part dans les entreprises liées		
Autres		
Total	16	134

Note 16

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(En milliers d'EUR)

	Charges	Produits	Net 2015	Net 2014
Opérations avec les établissements de crédit	26		(26)	(51)
Opérations avec la clientèle			-	
Opérations sur titres	7 575	5 158	(2 417)	(11 462)
Opérations de change et sur instruments financiers	4 917	1 340	(3 577)	714
Engagement de financement et de garantie			-	
Prestations de services et autres			-	
Total	12 518	6 498	(6 020)	(10 799)

Note 17

RESULTAT NET SUR OPERATIONS FINANCIERES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Net 2015	Net 2014
Résultat net sur portefeuille de négociation :	731 499	849 147
Résultat net des opérations sur titres de transaction	614 092	303 171
Résultat net des opérations de change	1 661	(10 306)
Résultat sur instruments financiers à terme	115 746	556 282
Résultat net sur titres de placement :	-	(163)
Plus-values de cession		(163)
Moins-values de cession		
Dotation aux dépréciations		
reprises de dépréciations		
	731 499	848 984

Le solde net de la dotation/reprise aux provisions pour Reserve Policy est intégré au solde du "Résultat sur Instruments financiers à terme".

Ce montant représente au 31 décembre 2015 un produit net de 1 673 K€.

Note 18

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(En milliers d'EUR)

	2015	2014
Frais de personnel	-	-
Salaires et traitements		
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		
Autres		
Autres frais administratifs	(43 003)	(42 999)
Impôts et taxes	(7 398)	(21)
Services extérieurs	(35 605)	(42 978)
Autres		
	Total	(43 003)
		(42 999)

Note 19

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2015	2014
Immobilisations corporelles	-	-
Plus-values de cession		
Moins-values de cession		
Immobilisations incorporelles	-	-
Plus-values de cession		
Moins-values de cession		
Titres de participation, parts dans les ent. liées et autres titres LT	56	18
Plus-values de cession		
Moins-values de cession		
Dotations aux dépréciations ou provisions		
Reprises de dépréciations ou provisions	56	18
Total	56	18

Note 20

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)

	2015	2014
Charge fiscale courante	4 236	(24 158)
Charge fiscale différée		
Total	4 236	(24 158)

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)

	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidences impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
Ventilation résultats						
1 - Taxé au taux normal	14 068	1 182	5 083		5 083	8 985
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	14 068	1 182	5 083	-	5 083	8 985
3 - Taxé au taux normal			-		-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-	-	-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	14 068	1 182	5 083	-	5 083	8 985
5 - Taxé au taux normal			-		-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable	56				-	56
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)	56	-	-	-	-	56
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	14 124	1 182	5 083	-	5 083	9 041
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL			-		-	-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			-		-	-
IMPOT COURANT			5 083	-	5 083	
IMPOT DIFFERE					-	-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE				(1 066)	(1 066)	1 066
CONTRIBUTIONS			168		168	(168)
AUTRES (créance IS sur LF rectificative 2013)			(1 051)		(1 051)	1 051
Redressement fiscal sur l'exercice 2012			1 102		1 102	(1 102)
RESULTAT NET	14 124	1 182	5 302	(1 066)	4 236	9 888

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

Note 21

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	31/12/2015
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		29 489
En faveur d'établissements de crédit		29 489
En faveur de la clientèle		
Engagements de garantie :		180 990
D'ordre d'établissements de crédit		180 990
D'ordre de la clientèle		
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		82 087
D'établissements de crédit		82 087
De la clientèle		
Engagements de garantie :		-
D'établissements de crédit		
De la clientèle		

1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	31/12/2015
Titres à livrer		-
Autres engagements reçus		70 667
Titres à recevoir		-
Autres engagements donnés		128 195

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	31/12/2015
Autres valeurs affectées en garantie		68 787

Note 22

OPERATIONS EN DEVISES

(En milliers d'EUR)		31/12/2015				31/12/2014			
		Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR		26 338 909	26 338 909	622	1 072	29 864 691	29 864 691	15 374	15 908
USD		5 855 663	5 855 663	95 215	75 307	4 869 388	4 869 388	60 928	70 968
GBP		4 931 447	4 931 447	274	5 936	5 856 611	5 856 611	549	549
JPY		271 105	271 105	-	-	324 737	324 737	-	-
Autres		708 337	708 337	5 734	25 615	1 144 731	1 144 731	17 845	20 772
Total		38 105 461	38 105 461	101 845	107 930	42 060 158	42 060 158	94 696	108 197

Note 23

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'EUR)	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total	
				31/12/2015	31/12/2014
Opérations fermes	7 392 724	-	32 813	7 392 724	7 406 333
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	4 032 862	-	2 999	4 032 862	3 793 000
contrats à terme de taux d'intérêt	3 833 729			3 833 729	3 584 262
contrats à terme de change				-	
autres contrats à terme	199 133		2 999	199 133	208 738
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	3 359 862	-	29 814	3 359 862	3 613 333
swaps de taux d'intérêt	2 531 752		32 978	2 531 752	2 633 653
swaps financiers de devises				-	
FRA				-	
autres	828 110		(3 164)	828 110	979 680
Opérations conditionnelles	137 542 475	15 862	(198 880)	137 558 337	199 426 097
options de taux d'intérêt	151 557			151 557	11 944 858
option de change	421 459		(1 202)	421 459	3 709 894
option sur actions et indices	135 403 455		(86 761)	135 403 455	179 535 354
autres options	1 566 004	15 862	(110 917)	1 581 866	4 235 991
Total	144 935 199	15 862	(166 067)	144 951 061	206 832 430

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

(En milliers d'EUR)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Opérations conditionnelles	81 709 131	44 503 675	11 345 531	137 558 337
Opérations sur marchés de gré à gré	2 314 812	920 226	124 825	3 359 863
Opérations sur marchés organisés et assimilés	2 285 734	1 747 127		4 032 861
Total	86 309 677	47 171 028	11 470 356	144 951 061

Note 24

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

	Durée restant à courir au 31 décembre 2015				
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	2 290 552	1 732 289	11 125 787	4 125 151	19 273 779
Opérations avec la clientèle	1 042				1 042
Obligations et autres titres à revenu fixe	721 420	1 419 709	1 996 362	1 005 619	5 143 110
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	1 082 934	-	-	378	1 083 312
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	1 378 233	1 998 776	4 835 833	3 258 442	11 471 284
Opérations avec la clientèle	45 083		29 552		74 635
Dettes représentées par un titre	195 913	1 168 523	8 799 936	2 274 749	12 439 121

Note 25

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SG OPTION EUROPE sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Note 26

INTEGRATION FISCALE

La Société SG OPTION EUROPE est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/1994

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Bénéfice à court terme de 15 250 191 €

Bénéfice à long terme de €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 4 236 161 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Note 27

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

(En milliers d'EUR)

	31/12/2015	Part entreprises liées
Postes de l'actif		
Créances sur les établissements de crédit	19 273 779	19 073 628
Opérations avec la clientèle	1 042	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 143 110	4 999 395
Actions et autres titres à revenu variable	1 083 312	149 065
Participations et autres titres détenus à long terme	1 120	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Immobilisations	-	-
Comptes de négociation et de règlement	6 252	272
Autres actifs et comptes de régularisation	12 518 102	11 163 505
Postes du passif		
Dettes envers les établissements de crédit	11 471 284	11 451 704
Opérations avec la clientèle	74 635	-
Dettes représentées par un titre	12 439 121	9 212 928
Autres passifs et comptes de régularisation	8 651 852	7 124 194
Comptes de négociation et de règlement	28 242	2 447
Provisions et subventions d'investissement	5 392 273	3 018 109
Dettes subordonnées	-	-
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit	29 489	29 489
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	82 087	82 087
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit	180 990	179 377
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	198 862	143 303
Opérations en devises	209 775	72 059
Engagements sur instruments financiers à terme	144 951 061	137 380 565
Autres engagements	68 787	67 253
Engagements douteux	-	-
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	1 348 374	1 162 170
Revenus des titres à revenu variable	16	-
Produits de commissions	6 498	499
Intérêts et charges assimilées	2 000 240	1 817 317
Charges de commissions	12 518	4 520
Autres (Résultat net sur portefeuille de négociation)	731 477	625 437

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (1ère partie)

31/12/2015

	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
Sociétés / Siège Social				Brute	Nette
I - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE SG OPTION EUROPE					
A) Filiales (plus de 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)				-	-
B) Participations (10 à 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)				-	-
II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS					
A) Filiales non reprises au paragraphe I :				-	-
1°/ Filiales françaises					
2°/ Filiales étrangères					
B) Participations non reprises au paragraphe I :				3 181	1 120
1°/ Filiales françaises					
2°/ Filiales étrangères				3 181	1 120

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (2ème partie)

(En milliers d'EUR)

31/12/2015

Sociétés / Siège Social

A) Filiales (plus de 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)

B) Participations (10 à 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)

II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A) Filiales non reprises au paragraphe I :

1°/ Filiales françaises

2°/ Filiales étrangères

B) Participations non reprises au paragraphe I :

1°/ Filiales françaises

2°/ Filiales étrangères

3 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	% détenu directement
------------------------------------	------------------------------------	-------------------------

A) Filiales (plus de 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)

B) Participations (10 à 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)

C) Autres titres détenus (Moins de 10 % du capital détenu par Sg Option Europe)

Turquoise Global Holding Limited	28 183	1 531	0,75%
10 Paternoster Square London			
Bats Global Market Inc	250 556	40 524	0,11%
4151N Mulberry Dr, STE 275, Kansas			

D) Certificats d'association

Note 30

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT des lettres de mission de nos commissaires aux comptes, au titre de l'exercice 2015, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	57 399,00 €
ERNST & YOUNG	:	57 399,00 €

Note 31

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE FRENCH GAAP

<i>(En milliers d'EUR)</i>	12/2015	12/2014
FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Bénéfice net après impôt (I)	9 888	(44 749)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux provisions	82	131
Impôts différés	-	-
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	-	-
Variation des produits constatés d'avance	-	-
Variation des charges constatées d'avance	(1 359)	25
Variation des produits courus non encaissés	(3 649)	8 676
Variation des charges courues non décaissées	10 609	(31 160)
Autres mouvements	28 394	(24 158)
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajust^o hors résultat sur instruments financiers à la JV (II)	34 078	(46 486)
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (III)	(97 222)	37 900
Opérations interbancaires	(803 008)	(281 276)
Opérations avec la clientèle	59 707	43
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	948 195	629 156
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	48 148	(236 750)
Augmentations (diminutions) nettes des actifs (passifs) opérationnels (IV)	253 042	111 173
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III) + (IV)	199 786	57 838
FLUX DE TRESORERIE NET DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	(236)	(248)
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	(236)	(248)
FLUX DE TRESORERIE NET DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	-	-
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT (C)	-	-
FLUX NET DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A) + (B) + (C)	199 550	57 590
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE		
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(654)	(58 244)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	198 896	(654)
VARIATION DE TRESORERIE	199 550	57 590

SG OPTION EUROPE

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros

Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX

341 369 833 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2016

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts de la Société et des dispositions du Livre Deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous avons par ailleurs réunis pour vous demander de vous prononcer sur :

- la ratification de la cooptation de Madame Laure BIANCHI en qualité d'Administrateur,
- la ratification de la cooptation de Monsieur Omar DAHEUR en qualité d'Administrateur.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration du 30 mars 2015 a coopté en qualité d'Administrateur Madame Cécile ESNAULT-TERRAZ en remplacement de Madame Muriel JAUREGUY, démissionnaire.

Ce même Conseil du 30 mars 2015 a décidé de créer un Comité des Risques ayant pour membres : Monsieur Philippe RENAULT, Monsieur Frédéric CROCHARD et Madame Cécile ESNAULT-TERRAZ, cette dernière ayant été désignée Président du Comité des Risques. Le Conseil a également décidé que les fonctions dévolues au Comité des Rémunérations et au Comité des Nominations prévus par la réglementation seront exercées par les Comités de SOCIETE GENERALE.

Le Conseil d'Administration du 28 septembre 2015 a :

- pris acte de la démission de Monsieur Sébastien WUIDART de ses fonctions de Directeur Général Délégué (et Dirigeant effectif) et a nommé en remplacement Monsieur Nicolas FLAM,

- pris acte de la démission de Monsieur Frédéric CROCHARD de ses fonctions d'Administrateur et de membre du Comité des Risques et a nommé à titre provisoire Madame Laure BIANCHI en remplacement.

Ce même Conseil du 28 septembre 2015 a nommé Madame Laure BIANCHI en qualité de membre du Comité des Risques.

Résultats de l'activité de la Société.

Contexte Economique :

Etats-Unis : Premier durcissement depuis près de dix ans

La hausse tant attendue des taux d'intérêt a bel et bien eu lieu aux Etats-Unis, une première pour l'économie américaine depuis juin 2006. Les statistiques relatives à l'activité au T4 indiquent un certain ralentissement. Cependant, l'ISM manufacturier a poursuivi son repli en octobre et en novembre pour basculer en zone de contraction au cours de ce dernier mois, et ce, pour la première fois depuis novembre 2012. On a également observé une tendance à la baisse de la croissance de la production industrielle, qui est restée en territoire négatif (en rythme mensuel). En revanche, l'embellie s'est poursuivie sur le marché du travail avec la résorption des capacités disponibles : à 5 %, le taux de chômage a atteint un niveau en ligne avec le plein emploi.

Zone euro : La BCE a décidé d'agir mais sans répondre aux attentes

La banque centrale européenne a annoncé en décembre un nouvel assouplissement monétaire et la confirmation de son engagement à faire « ce qu'elle doit faire » pour permettre une hausse de l'inflation. Les perspectives d'inflation restant modérées et bien en deçà de son objectif (« inférieur mais proche de 2 % » à moyen terme), la BCE a décidé de prolonger la fin de son programme de septembre 2016 à mars 2017 et a abaissé le taux de la facilité de dépôt de 10 pb à -0,30 %. La BCE a, par ailleurs, inclus les obligations souveraines émises par des collectivités régionales et locales dans l'univers des titres éligibles. Les mesures adoptées sont restées, cependant, en deçà des attentes des marchés et des analystes, la BCE ayant préféré le rallongement de la durée à une action plus musclée.

La reprise dans la zone euro continue d'être tirée par la consommation privée, la croissance du PIB restant stable au T3 à 1,6 % en glissement annuel. Les indicateurs de confiance (PMI, IFO, confiance des ménages, etc.) sont demeurés globalement contrastés au T4, avec une légère amélioration dans certains cas et un repli dans d'autres. Concernant les prix, la zone euro continue de s'enfoncer dans un régime d'inflation faible (« lowflation »). Au T4, l'inflation est revenue en territoire positif (+0,2 % sur un an en décembre) mais, principalement, grâce aux effets de base liés à la composante énergie en fin d'année.

Pays émergents : Malgré de légers signaux d'amélioration ce trimestre, la situation reste difficile en Chine

La Banque centrale chinoise a décidé d'assouplir sa politique monétaire en octobre, abaissant ses taux directeurs de 25 pb, ramenant à 1,5 % le taux de rémunération des dépôts à un an et à

4,35 % le taux des crédits à un an, tout en diminuant de 50 pb le ratio des fonds propres réglementaires des banques. Enfin et surtout, elle a complètement déréglementé les taux de rémunération des dépôts et a adopté explicitement un nouvel ensemble de taux directeurs. Finalement, en décembre, un indice pondéré des échanges a été révélé pour le yuan, qui devrait marquer le point de départ d'une période de dévaluation compétitive. Les statistiques sur l'activité économique en Chine ont été globalement positives ce trimestre, tirées principalement par le dynamisme du secteur automobile et de l'infrastructure. A noter que le début d'année a été particulièrement difficile avec deux interruptions de séance de la bourse chinoise.

Marché actions et Marché obligataires

Le 4^{ème} trimestre a vu le rebond des principaux marchés actions, le S&P500 recouvrant presque toutes ses pertes du 3^{ème} trimestre, les indices européens connaissant une hausse similaire au T4. Les marchés chinois sont restés très volatiles, la bourse de Shanghai augmentant de 16 % sur le trimestre après une baisse de 29 % au T3. Les rendements obligataires des pays développés ont légèrement baissé en zone euro mais augmenté aux Etats-Unis.

Marchés de devises et de matières premières

Les prix du pétrole ont continué de baisser, le cours du baril de pétrole Brent atteignant 36,6 dollars, niveau inédit depuis 2004 (perte de 10 \$/b sur le trimestre et 20 \$ sur l'année). Sur les marchés de devises, la parité EUR/USD a perdu près de 3 % sur le trimestre et 10 % sur l'année. Enfin, le cours de l'or s'est dégradé de -5 % ce trimestre, terminant l'année à 1061,3 \$ l'once.

Résultats 2015

Les résultats de PNB qui suivent sont présentés selon l'approche économique qui, pour rappel, est issue des outils de gestion des opérations et permet une analyse économique des activités et de leurs évolutions.

SGOE a enregistré en 2015 un PNB économique de 61,1 millions d'euros, en baisse de -16 % (soit -11,9 millions d'euros) par rapport à 2014 (73 millions d'euros).

Les revenus de Credit Exo chez FIC continuent de baisser par rapport à l'année dernière soit 0,1 million d'euros en 2015 contre 8,9 millions d'euros en 2014. Cette baisse s'explique par le recours à SGIS pour les émissions et les rachats des notes SGOE émises initialement par le desk de Credit Londres. Le PNB sur ce périmètre va donc tendre vers 0 à terme.

La sous performance de SGOE s'explique également par l'arrêt des activités sur titres UK à cause de l'exemption de stamp duty sur SG Paris. Ce périmètre avait notamment enregistré 4 millions d'euros en 2014.

A noter également l'arrêt de l'activité de trading bonds corporate suite au changement de la réglementation intervenu mi 2015. Le PNB généré sur l'année 2015 est de 0,2 million d'euros à comparer à 2,6 millions d'euros en 2014.

Enfin, les activités de prêt/Emprunt sur Equity Finance sous-performent « mécaniquement » après les revenus exceptionnels pris en 2014 lors de la liquidation de Man Financial Global (plus de 3 millions d'euros enregistrés sur ce périmètre au 1^{er} semestre 2014).

L'activité « Flow Stock Index » reste le principal contributeur aux revenus SGOE. Elle enregistre 21 millions d'euros de PNB en 2015, avec une performance de +5 % comparativement à l'an dernier. Cette année a notamment été marquée par de bons résultats sur stocks portés par une activité commerciale soutenue et la hausse de la volatilité. Ces bons résultats sont atténués en partie par des revenus en baisse sur dispersion et indices SFP.

Il est important de noter l'émergence d'une nouvelle activité, ODI (Offshore Derivative Instruments). Ce sont des instruments financiers utilisés par des investisseurs non membre de la SEBI (Securities and Exchange Board of India) pour investir dans des contrats dérivés listés Indiens. En sa qualité de FPI (Foreign Portfolio Investor), SGOE est autorisé à émettre des ODI qui répliquent la performance des contrats listés Indiens. SGOE vend ces ODI à Newedge Londres qui se retourne vers ses clients.

Cette activité sur SGOE enregistre de très bons résultats, générant cette année 6,1 millions d'euros de revenus. La performance provient notamment de nouveaux revenus de Soju Fund qui passe désormais exclusivement par SOCIETE GENERALE pour booker ses deals.

PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Néant

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES LIES A L'ACTIVITE - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

SG OPTION EUROPE est confrontée aux 5 principaux risques suivants, tels que définis par l'arrêté du 3 novembre 2014¹:

- Le risque de non-conformité : SGOE a délégué le contrôle sur la conformité, tel que défini par l'ACPR, à SOCIETE GENERALE par décision du Conseil en date du 14 décembre 2005. Le Conseil d'Administration de SOCIETE GENERALE a accepté, le 16 novembre 2005, les délégations présentes et à venir des filiales de son groupe.

SGOE a un Responsable du Contrôle de la Conformité au sens de l'arrêté du 3 novembre 2014 identifié. Le Responsable de la Conformité de Services d'Investissement de SGOE, rattaché hiérarchiquement au Département de la Conformité du groupe SOCIETE GENERALE, est en charge du contrôle permanent de nature déontologique des activités, ce qui inclut notamment le suivi du respect des dispositions édictées par les autorités de marché, principalement l'AMF ainsi que les entreprises de marché.

- Le risque de marché : il correspond au risque de perte due au changement dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité. Le suivi des risques de marché est encadré, comme pour la ligne métier MARK, par des limites en nominal basket trading, stress-test et en VaR.

¹ Arrêté relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'ACPR

- Le risque opérationnel : il correspond au risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel et des systèmes internes ou d'événements extérieurs, y compris le risque juridique; SGOE bénéficie à ce titre d'un Responsable du Contrôle Permanent dédié. Le suivi du risque opérationnel est aussi couvert par le dispositif de contrôle interne de SOCIETE GENERALE, les principaux organes du contrôle permanent étant les agents front-office, les back-offices, la direction financière, les services de déontologie. Le contrôle périodique est par ailleurs assuré par DCPE/AUD et l'Inspection Générale.
- Le risque de crédit : le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens du 39 du paragraphe 1 de l'article 4 du règlement (UE) n° 575/2013 relatif aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (selon définition de l'arrêté du 3 novembre 2014). Le suivi de ce risque sur les contreparties externes est fait globalement, à l'échelle du groupe SOCIETE GENERALE.
- Le risque structurel (risque de taux et de liquidité) : risque de perte liée à l'impossibilité de refinancer le bilan de la filiale à des taux raisonnables pour les échéances appropriées. SGOE applique les principes et les normes de gestion des risques structurels définis par le groupe SOCIETE GENERALE. La maîtrise des risques structurels incombe au premier chef au département comptable et au superviseur financier de SGOE, chargés de l'analyse et de l'établissement des reportings.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

En application de l'article L 225-100 du Code de commerce, nous devons vous présenter une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

SGOE n'a pas d'endettement pour compte propre. Les charges financières de la Société, intégralement liées au financement de son activité, se montent à 2.000.240.194 euros pour cet exercice et sont principalement constituées par des intérêts sur emprunts auprès d'établissements de crédit (1.680.371.757 euros) et des intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe (329.014.428 euros).

Les dettes financières s'élèvent à 23.910.404.524 euros.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE

Le Conseil d'Administration du 6 avril 2016 a coopté en qualité d'Administrateur Monsieur Omar DAHEUR en remplacement de Monsieur Philippe RENAULT, démissionnaire, a pris acte de démission de ce dernier de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et membre du Comité des Risques et a nommé Monsieur Omar DAHEUR en remplacement.

Aucun autre événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Sous réserve de l'agrément des autorités compétentes, et dans le cadre de l'absorption par SOCIETE GENERALE de sa filiale SG SECURITIES (Paris) SAS, SGOE pourrait devenir au cours de l'année 2016, animateur de l'Internalisateur Systématique. SGOE, en tant que prestataire de services d'investissement, proposerait la Best Exécution sur un panel d'environ 300 valeurs sur le périmètre Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam), incluant la valeur SOCIETE GENERALE.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que la Société détient les participations suivantes :

- 0,75 % de Turquoise Global Holding Limited,
- 0,11 % de Bats Global Markets.

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Nous vous précisons que la Société n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle au cours de l'exercice écoulé.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 31 décembre 2015, à hauteur de 406.992 actions (99,99 %) par GENEFINANCE et à hauteur de 8 actions (0,01 %) par d'autres personnes morales appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'est intervenu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce.

INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'article 225 de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et son décret d'application du 24 avril 2012 étendent les obligations, notamment pour les entreprises émettant des titres sur un marché réglementé, de publier dans le rapport de gestion des informations sur les « conséquences

sociales et environnementales de leur activité et sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable ».

Cependant, SGOE ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par le groupe SOCIETE GENERALE et présentées dans son rapport de gestion.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe du bilan.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Après comptabilisation de produits d'exploitation pour 57.071.632 euros et de charges d'exploitation pour -43.003.177 euros, de gains sur immobilisations financières pour 56.103 euros et d'un impôt sur les bénéfices pour -4.236.161 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 9.888.397 euros.

M EUR	DECOMPOSITION DES PNB ET RESULTATS		
<i>Échéances</i>	31/12/2015	31/12/2014	Variations 2015 vs. 2014
PNB économique (*)	58	50,4	7,6
PNB Normes françaises	57,1	-25,9	83,0
CHARGES D'EXPLOITATION	-43,0	-43,0	0,0
IMPOTS	-4,2	24,2	-28,4
RESULTAT Normes françaises	9,9	-44,7	54,6

(*) : 61,1 M€ - en approche économique diminuée des flux de rétrocession à d'autres entités du Groupe (-8,8 M€) et d'un écart identifié entre éco/compta (5,7 M€)

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport est joint en annexe le tableau prévu à l'article R 225-102, alinéa 2 du Code de commerce, faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

TABLEAU ET RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DE NOS FOURNISSEURS

Conformément à l'article D 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux ci-dessous la décomposition à la date de clôture du 31 décembre 2015 et du 31 décembre 2014 pour comparatif, du solde des dettes Fournisseurs par date d'échéance.

Au 31 décembre 2015 :

Dettes Fournisseurs (Euro)	Dettes non échues			Dettes échues à la clôture	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours		
Dettes Fournisseurs	-	-	-	46.227	46.227

Au 31 décembre 2014 :

Dettes Fournisseurs (Euro)	Dettes non échues			Dettes échues à la clôture	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours		
Dettes Fournisseurs	-	-	-	0	0

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges, de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 9.888.397,19 euros.

Nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous ont été présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice de 9.888.397,19 euros au compte de report à nouveau antérieur, créateur de 9.229.077,22 euros, qui serait ainsi porté à un montant de 19.117.474,41 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Nous vous informons, en application de l'article L 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, que la Société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L 225-208 et L 225-209 du même Code.

REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous indiquons, en application des dispositions de l'article R 233-19 du Code de commerce, que la Société n'a réalisé aucune régularisation relevant des dispositions de l'article L 233-29 du même Code.

EMISSION DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Nous vous informons, en application des dispositions de l'article R 228-90 du Code de commerce, que la Société n'a pas émis de valeurs mobilières donnant accès au capital et qu'elle ne réalise pas d'opérations susceptibles de porter atteinte aux titulaires de ces titres selon les dispositions de l'article L 228-99 du même Code.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Nous vous informons que, compte tenu de l'absence de personnel salarié, il n'y a pas lieu d'établir le rapport spécial prévu par l'article L 225-184 du Code de commerce.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L 225-38 du Code de commerce.

SITUATION DES MANDATS

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la décision du Conseil d'Administration, faite à titre provisoire lors de sa séance du 28 septembre 2015, de nommer Madame Laure BIANCHI aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Frédéric CROCHARD, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous demandons également de bien vouloir ratifier la décision du Conseil d'Administration, faite à titre provisoire lors de sa séance du 6 avril 2016, de nommer Monsieur Omar DAHEUR aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Philippe RENAULT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

JETONS DE PRESENCE

Nous vous proposons de ne pas attribuer de jetons de présence aux Administrateurs.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de la Société. Pour les mandataires sociaux de la Société exerçant des fonctions salariées au sein du groupe SOCIETE GENERALE, seuls les rémunérations et avantages dont le coût est supporté par la Société sont inclus.

A ce titre, aucune rémunération et avantage des mandataires sociaux n'est à mentionner.

AUTORISATION DE PORTER, EN TANT QUE DE BESOIN, LA PART VARIABLE DE LA REMUNERATION TOTALE DES PERSONNES REGULEES MENTIONNEES A L'ARTICLE L 511-71 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER AU MAXIMUM AU DOUBLE DE LA REMUNERATION FIXE

L'article L 511-78 du Code monétaire et financier plafonne désormais la composante variable à 100 % de la composante fixe de la rémunération totale de la population régulée du Groupe sauf approbation par l'Assemblée Générale d'un ratio supérieur qui ne peut excéder 200 %.

La demande qui vous est présentée s'inscrit dans le cadre de la politique Groupe et dans le prolongement de la résolution qui a été présentée à l'Assemblée Générale de SOCIETE GENERALE le 20 mai 2014.

Cette résolution est présentée « en tant que de besoin » dans toutes les filiales du Groupe agréées par l'ACPR dans la mesure où, à ce jour, les périmètres des sociétés et des personnes concernées ne sont pas définitivement stabilisés.

En tout état de cause, cette autorisation n'aura aucune incidence sur l'assise financière de la Société.

AVIS CONSULTATIF SUR LA REMUNERATION VERSEE EN 2015 AUX PERSONNES REGULEES VISEES A L'ARTICLE L 511-71 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Nous vous rappelons que la politique de rémunération du Groupe vise à faire de la rémunération un levier efficace d'attraction et de fidélisation des salariés contribuant à la performance sur le long terme de l'entreprise tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et du respect de la conformité par les collaborateurs. Cette politique s'appuie sur des principes communs pour le Groupe, puis elle est déclinée en fonction des métiers et des zones

géographiques dans lesquels le Groupe intervient. La détermination des rémunérations fixes et variables tient également compte des pratiques de marché.

La gouvernance appliquée par le Groupe permet d'assurer une revue exhaustive et indépendante de la politique de rémunération. Elle repose sur :

- un examen annuel des rémunérations, piloté par la Direction des ressources humaines, impliquant les fonctions de contrôle de l'entreprise et procédant par étapes successives de validation jusqu'à la Direction Générale ;
- une validation in fine de cette politique par le Conseil d'Administration après examen par le Comité des rémunérations, à la fois sur les principes et les budgets pour l'ensemble des pôles d'activité et des Directions centrales et sur les allocations individuelles pour les plus hautes rémunérations.

Elle suit les règles définies par les régulateurs et les normes professionnelles bancaires françaises et elle respecte les législations sociales, juridiques et fiscales locales. Elle respecte en particulier la Directive européenne 2013/36/UE du 26 juin 2013 (ci-après « CRD IV ») et sa transposition en France via l'Ordonnance n°2014-158 du 20 février 2014, pour les personnes ayant une incidence significative sur le profil de risque du Groupe (ci-après « population régulée »).

Elle est revue régulièrement :

- en externe par les autorités de contrôle ;
- en interne, de manière indépendante, par la Direction du contrôle périodique.

La politique de rémunération du Groupe est déterminée de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflit d'intérêts entre les salariés et les clients. Les principes et règles de gouvernance régissant la rémunération figurent dans la documentation normative du Groupe relative à la politique de gestion des conflits d'intérêts.

La rémunération comprend une rémunération fixe qui rétribue la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante au travers de la maîtrise des compétences requises, **et, le cas échéant, une rémunération variable** qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe.

La rémunération fixe et la rémunération variable sont versées, dans la majeure partie des cas, en numéraire. Au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable fait néanmoins l'objet pour l'ensemble des salariés de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et des Directions Centrales (population régulée ou non) d'un paiement différé en numéraire et en titres (actions ou instruments équivalents) soumis à conditions de présence, de performance et de gestion appropriée des risques et de la conformité.

Les salariés, dont la rémunération variable ne dépasse pas un certain montant, peuvent bénéficier en complément d'un intéressement à long terme attribué sous forme d'actions de performance. Les enveloppes correspondantes sont essentiellement dédiées aux collaborateurs identifiés comme talents stratégiques, aux ressources clefs et aux plus performants.

Pour la population régulée au titre de la Directive CRD IV, la définition et la structuration des rémunérations variables demeure conforme à la Directive CRD IV. Ses principales composantes sont les suivantes :

- **Des enveloppes de rémunération variable déterminées par ligne-métier sur la base :**
 - **des résultats financiers après prise en compte des coûts du risque, du capital et de la liquidité**, la Direction Financière veillant à ce que les montants des enveloppes de rémunération variable n'entravent pas la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs en matière de fonds propres ;
 - **et d'éléments qualitatifs** tels que les pratiques de marché, les conditions d'exercice de l'activité et la gestion des risques, avec un processus d'appréciation indépendante mené par les Directions des risques et de la conformité pour les métiers de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs ayant un impact majeur sur le profil de risque du Groupe.
- **Des allocations individuelles corrélées à une évaluation annuelle formalisée** tenant compte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs connus du collaborateur, avec en complément une évaluation conduite par les Directions des risques et de la conformité sur la gestion des risques et le respect des règles de conformité.
- **Une structure de rémunération variable conforme à la réglementation et intégrant notamment, si la rémunération variable est supérieure à 100.000 euros :**
 - **une part non-acquise soumise à conditions de présence, de performance, de gestion appropriée des risques et de respect de la conformité**, acquise sur trois ans par tiers, avec un **taux de différé de 40 % minimum** et pouvant aller jusqu'à 70 % pour les rémunérations variables les plus élevées ;
 - **une attribution pour au moins 50 % sous forme d'actions ou d'équivalents actions SOCIETE GENERALE** (50 % de la part acquise et deux-tiers de la part non acquise) ;
 - **un plafonnement de la rémunération variable à deux fois la composante fixe**, sous réserve de validation en Assemblée Générale en mai 2016.

Ainsi, la part de la rémunération variable versée immédiatement en numéraire est au maximum de 30 % et peut même être limitée à 15 % pour les rémunérations variables les plus élevées. Les instruments indexés sur le cours de l'action font, en outre, l'objet d'une période d'indisponibilité de six mois minimum.

En continuité avec l'approche historique du Groupe et conformément aux recommandations du Comité Européen des Superviseurs Bancaires (CEBS) devenu European Banking Authority (EBA), plusieurs principes réglementaires s'appliquent à une population plus large que la population régulée. Ainsi, la méthodologie de détermination des enveloppes de rémunération variable de l'ensemble des activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs tient compte des profits de ces activités ajustés des risques et du coût du capital. De plus, au-delà d'un seuil de 100.000 euros, la rémunération variable fait l'objet pour l'ensemble des salariés de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs et des Directions Centrales (population régulée ou non) d'un paiement différé en numéraire et en titres (actions ou instruments équivalents) soumis à conditions de présence, de performance et de gestion appropriée des risques et de la conformité.

REMUNERATION VARIABLE TOTALE	PART ACQUISE	PART NON ACQUISE		
	Mars 2016	Mars 2017	Mars 2018	Mars 2019

<i>Dates d'acquisition</i>					
Population régulée <i>Différé minimum de 40%</i> <i>si variable > à 100 K€</i>	Cash (50%)	Equivalents actions ⁽¹⁾ + 6 mois ⁽²⁾ (50%)		Actions ou Equivalents actions ⁽¹⁾ + 6 mois ⁽²⁾ (33%)	Actions ou Equivalents actions ⁽¹⁾ + 6 mois ⁽²⁾ (33%)
Autres bénéficiaires soumis au variable différé <i>Différé progressif</i> <i>si variable > à 100 K€</i>	Cash (100%)		Cash (33%)		

⁽¹⁾ Afin de profiter du nouveau cadre avantageux issu de la Loi « Macron » applicable aux attributions gratuites d'actions, il est prévu, pour les résidents fiscaux français, de payer en actions la part du variable différé indexée, en remplacement des équivalents-actions. Cette mesure reste subordonnée au vote de la résolution spécifique lors de la prochaine Assemblée Générale du groupe SOCIETE GENERALE prévue le 18 mai 2016.

⁽²⁾ Période de rétention applicable aux actions ou équivalents actions.

Compte tenu de l'ensemble des éléments qui précèdent, nous vous informons que notre Société compte huit personnes entrant dans le champ de la population régulée, au sens de la Directive CRD IV, qui incluent le Directeur Général (Maxime KAHN) et le Directeur Général Délégué (Nicolas FLAM). Conformément aux dispositions de l'article L 511-73 du Code monétaire et financier, nous soumettons à votre avis l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2015 aux personnes mentionnées ci-dessus, soit un montant de 9.075.348 euros.

QUITUS

Vous aurez également à donner quitus aux Administrateurs pour tous les actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration



ANNEXE 1

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (En milliers d'EUR)	6,512	6,512	6,512	6,512	6,512
Nombre d'actions émises	407,000	407,000	407,000	407,000	407,000
ordinaires	407,000	407,000	407,000	407,000	407,000
à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
par conversion d'obligations					
par droit de souscription					
Résultats globaux des opérations effectives (En milliers d'EUR)					
Chiffre d'affaires hors taxes	2,086,880	3,261,010	5,547,418	3,366,008	2,863,703
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	14,125	(68,907)	(26,054)	116,780	119,809
Impôt sur les bénéfices	(4,236)	24,158	5,891	42,651	39,709
Résultat après impôts, amortissements et provisions	9,888	(44,749)	(20,163)	74,129	80,094
Distribution de dividendes					80,089
Résultats des opérations par action (en EUR)					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	24	(110)	(50)	182	197
Résultat après impôts, amortissements et provisions	24	(110)	(50)	182	197
Dividende versé à chaque action					
Personnel					
Nombre de salariés					
Montant de la masse salariale (En milliers d'EUR)					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (En milliers d'EUR)					

(1) Signes : en - pour les charges et en + pour les produits

Date d'édition : 12/01/2016

Date de consultation : 12/01/2016

Usager : SAINT-REMY Thomas

KAHN MONSIEUR KAHN MAXIME

MANDATS EN COURS

FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Représentant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Administrateur	21/04/2005	CA	30/05/2015	31/12/2020	Non	2101	11717	10853	

DIRECTION GÉNÉRALE

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Représentant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Directeur général	09/04/2008	CA	28/05/2015	31/12/2020	Non	2101	11744	10883	

MANDATS ÉCHUS

CAIMANS, ILES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Représentant
EMERALD FUND 16649 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Administrateur	21/02/2008	CA		17/09/2009	Non	2101	11717	10853	
Ivory OIP 16673 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Administrateur	14/03/2008	STAT		22/11/2010	Non	2101	11717	10853	
THE ABALON FUND LTD 15285 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Administrateur	21/02/2008	CA		21/08/2009	Non	2101	11717	10853	
THE ANDROMÈDE FUND LTD 16645 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Administrateur	25/10/2006	STAT		10/06/2009	Non	2101	11717	10853	
TOURMALINE 16648 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Administrateur	23/06/2005	STAT		05/10/2009	Non	2101	11717	10853	

FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Représentant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Président	09/04/2008	CA	29/05/2009	25/11/2013	Non	2101	11717	10832	

DIRECTION GÉNÉRALE

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Représentant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	KAHN Monsieur KAHN Maxime	Directeur général délégué	21/04/2005	CA		09/04/2008	Non	2101	11744	10885	

CROCHARD F. MONSIEUR CROCHARD FRÉDÉRIC

MANDATS EN COURS

CAIMANS, ILES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Representant
AHOF 14684 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	RAU		Illimité	Oui	81644	11717	10853	

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Representant
AHON 14683 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
Newedge Facilities Management INC Chicago 10969 NEWEDGE SGAE 13099 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
SGAI 13100 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
SGAIF 14638 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	RAU		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
SGAIH 14639 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
SGAOS 14636 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
SGFC 13077 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
SGIC 13075 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	
SGSP 13090 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		Illimité	Oui	81644	11717	10853	

MEMBRES

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Representant
SGAI 13100 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Vice-Président (Membres)	03/09/2015	CA		Illimité	Oui	81644	11747	10851	
SGASH 13916 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Vice-Président (Membres)	03/09/2015	RAU		Illimité	Oui	81644	11747	10851	

MANDATS ÉCHUS

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Representant
SGNA 13078 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	03/09/2015	AA		09/12/2015	Non	81644	11717	10853	

MEMBRES

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Representant
SGNA 13078 USA	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Président Directeur Général (Membres)	03/09/2015	CA		09/12/2015	Non	81644	11747	10833	

FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Representant
CALIF 10141 GLFI 4	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	31/01/2012	CA	27/05/2013	09/07/2015	Non	81644	11717	10853	
GENECAL FRANCE 10290	CROCHARD F. Monsieur	Administrateur	02/04/2012	N/A		31/03/2014	Non	81644	11717	10853	

Date d'édition : 12/01/2016

Date de consultation : 12/01/2016

Usager : SAINT-REMY Thomas

CROCHARD F. MONSIEUR CROCHARD FRÉDÉRIC

GLFI 2	CROCHARD Frédéric									
GÉNÉCOMI 10291 GLFI 2	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	04/05/2015	AGO		27/10/2015	Non	81644	11717	10853
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	CROCHARD F. Monsieur CROCHARD Frédéric	Administrateur	25/11/2013	AGO	29/05/2015	31/08/2015	Non	81644	11717	10853

Date d'édition : 12/01/2016

Date de consultation : 12/01/2016

Usager : SAINT-REMY Thomas

WUIDART MONSIEUR WUIDART SEBASTIEN

MANDATS ÉCHUS

FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Représentant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	wuidart Monsieur wuidart sebastien	Administrateur	28/03/2014	AGO		28/09/2015	Non	91101	11717	10853	

DIRECTION GÉNÉRALE

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Représentant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	wuidart Monsieur wuidart sebastien	Directeur Général Délégué	28/03/2014	AGE		28/09/2015	Non	91101	11744	10886	

RENAULT P MONSIEUR RENAULT PHILIPPE

MANDATS EN COURS

FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Representant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	30/09/2013	CA	29/05/2015	31/12/2020	Non	867	11717	10853	
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Président	25/11/2013	CA		31/12/2014	Non	867	11717	10832	

MANDATS ÉCHUS

HONG-KONG

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Representant
SG SEC. (HK) LTD 11547 CAAO	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	21/03/2003	CA		12/04/2005	Non	867	11717	10853	
SG SEC. (HK) NOMINEES LTD 11768 CAAO	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	21/03/2003	N/A		20/04/2005	Non	867	11717	10853	
SG SEC. ASIA INTER. HOLD. HK 11761 CAAO	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	29/08/2003	N/A		20/04/2005	Non	867	11717	10853	

ILES VIERGES BRITANNIQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Representant
SG SEC. ASIA INTER. HOLD. BVI 10072 MARK	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	14/05/2003	N/A		20/04/2005	Non	867	11717	10853	
SG SEC. ASIA LTD (BVI) 11857 MARK	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	01/03/2003	N/A		20/04/2005	Non	867	11717	10853	

INDE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Representant
SG ASIA HOLDINGS (INDIA) PVT 11946 CAAO	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	30/06/2003	AGE		20/04/2005	Non	867	11717	10853	

MALAISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Representant
SG INVESTMENT SERVICES LABUAN 11737 MARK	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	17/03/2003	N/A		20/04/2005	Non	867	11717	10853	

MAURICE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Representant
SG SEC. BROKING MAURITIUS LTD 11767 CAAO	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	01/03/2003	CA		18/05/2005	Non	867	11717	10853	

SINGAPOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandatitaire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Fin	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNomination Representant
SG MARKETS 11735 SGSS	RENAULT P Monsieur RENAULT Philippe	Administrateur	01/03/2003	N/A		20/04/2005	Non	867	11717	10853	

Date d'édition : 12/01/2016

Date de consultation : 12/01/2016

Usager : SAINT-REMY Thomas

BIANCHI-JATHAN MADAME BIANCHI LAURE

MANDATS EN COURS											
FRANCE											
CONSEIL D'ADMINISTRATION											
Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat Representant
CALIF 10141 GLFI 4	BIANCHI- JATHAN Madame BIANCHI Laure	Administrateur	09/07/2015	CA		31/12/2015	Non	94843	11717	10853	
GÉNÉCOMI 10291 GLFI 2	BIANCHI- JATHAN Madame BIANCHI Laure	Administrateur	27/10/2015	N/A		31/12/2017	Non	94843	11717	10853	
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	BIANCHI- JATHAN Madame BIANCHI Laure	Administrateur	28/09/2015	N/A		31/12/2019	Non	94843	11717	10853	
SOGÉFINERG 10343 GLFI 2	BIANCHI- JATHAN Madame BIANCHI Laure	Administrateur	02/10/2015	AGO		31/12/2020	Non	94843	11717	10853	

Date d'édition : 12/01/2016

Date de consultation : 12/01/2016

Usager : SAINT-REMY Thomas

ESNAULT-TERRAZ MADAME ESNAULT-TERRAZ CECILE

MANDATS EN COURS

FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat ion Representant
Descartes Trading 14163 MARK	ESNAULT- TERRAZ Madame Esnault- Terraz Cecile	Administrateur	28/06/2015	CA		31/12/2019	Non	94465	11717	10853	
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	ESNAULT- TERRAZ Madame Esnault- Terraz Cecile	Administrateur	30/03/2015	CA	29/05/2015	31/12/2020	Non	94465	11717	10853	

Date d'édition : 12/01/2016

Date de consultation : 12/01/2016

Usager : SAINT-REMY Thomas

MONSIEUR FLAM NICOLAS

MANDATS EN COURS

FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE

Société	Mandataire	Fonction	Prise d'effet	Par	Renouv	Echeance	Illimité	TitulaireID	DirectionID	FonctionID	DateNominat	Representant
SG OPTION EUROPE 10204 MARK	Monsieur FLAM Nicolas	Directeur général délégué	28/09/2015	CA			Non	95861	11744	10885		

SG Option Europe

Société Anonyme

17, Cours Valmy

92800 Puteaux

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2015

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SG Option Europe

Société Anonyme
17, Cours Valmy
92800 Puteaux

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

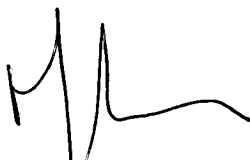
- Convention d'externalisation autorisée par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2013 et signée le 25 février 2014 entre SOCIETE GENERALE et SG OPTION EUROPE – SGOE ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles SGOE confie à SOCIETE GENERALE l'exécution de certaines tâches relative à sa gestion courante et, notamment, à sa gestion juridique, fiscale, comptable et administrative, et externalise auprès de SOCIETE GENERALE certaines prestations de services relatives aux fonctions supports de ses activités, en ce compris les missions de contrôles permanent et de contrôle de conformité, conformément à l'article 4q du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le montant versé par SGOE à Société Générale au titre de ladite convention au cours de l'exercice 2015 s'élève à 13 780 319,48€.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2016

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres



Micha MISSAKIAN

DELOITTE & ASSOCIES



Charlotte VANDEPUTTE

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

SG Option Europe
Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

SG Option Europe

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SG Option Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans les principes comptables et méthodes d'évaluation de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté, d'une part, à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés et, d'autre part, à apprécier les données et les hypothèses utilisées et leur observabilité, ainsi que la prise en compte des risques généralement constatés sur les marchés, dans les valorisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 avril 2016

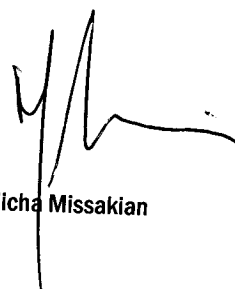
Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Charlotte Vandeputte

ERNST & YOUNG et Autres



Micha Missakian

SA SG Option Europe

**17 cours VALMY
Tour Société Générale
92800 Puteaux**

Etats Financiers au 31/12/2015 (EURO - Europe)

SOMMAIRE

BILAN	1
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Informations sur Bilan et Compte de résultat	13
Portefeuille titres	14
Créances sur établissements de crédit	15
Opérations avec la clientèle	16
Participations et autres titres détenus à LT	17
Immobilisations corporelles et incorporelles	18
Comptes de négociation et règlement	19
Autres actifs et comptes de régularisation	20
Dettes envers les établissements de crédit	21
Opérations avec la clientèle	22
Dettes représentées par un titre	23
Autres passifs et comptes de régularisation	24
Provisions et dépréciations	25
Evolution des capitaux propres	26
Produits et charges d'intérêts	27
Produit net des commissions	28
Résultat net sur opérations financières	29
Charges générales d'exploitation	30
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	31
Impôts sur les bénéfices	32
Engagements financiers et autres informations	33
Opérations non inscrites au bilan	34
Opérations en devises	35
Engagements sur instruments financiers à terme	36
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	37
Identité de la société consolidante	38
Intégration fiscale	39
Informations concernant les entreprises liées	40
Tableau des filiales et participation (1ère part.)	41
Tableau des filiales et participation (2ème part.)	42
Liste des filiales et participations	43
Honoraires des commissaires aux comptes	44
Tableau des flux de trésorerie	45

BILAN
et HORS-BILAN

ACTIF

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	-	-
Effets publics et valeurs assimilées (note 2)	78 744	390 953
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	19 273 779	20 879 780
A vue	437 048	482 660
A terme	18 836 731	20 397 120
Opérations avec la clientèle (note 4)	1 042	968
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	1 042	968
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 2)	5 143 110	5 183 255
Actions et autres titres à revenu variable (note 2)	1 083 312	1 691 125
Participations et autres titres détenus à long terme (note 5)	1 120	966
Parts dans les entreprises liées	-	-
Immobilisations incorporelles (note 6)	-	-
Immobilisations corporelles (note 6)	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Comptes de négociation et de règlement (note 7)	6 252	85 803
Autres actifs (note 8)	6 790 979	7 753 203
Comptes de régularisation (note 8)	5 727 123	6 074 106
Total	38 105 461	42 060 158

PASSIF

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 9)	11 471 284	12 968 356
A vue	131 026	684 581
A terme	11 340 258	12 283 774
Opérations avec la clientèle (note 10)	74 635	1 022
Comptes d'épargne à régime spécial (note 10)	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Autres dettes	74 635	1 022
A vue	139	17
A terme	74 496	1 005
Dettes représentées par un titre (note 11)	12 439 121	14 026 284
Bons de caisse	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	12 200 713	13 564 785
Emprunts obligataires	238 408	461 499
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs (note 12)	7 804 036	8 522 892
Comptes de régularisation (note 12)	847 816	689 225
Provisions (note 13)	5 392 273	5 788 335
Comptes de négociation et de règlement (note 7)	28 242	25 879
Dettes subordonnées	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-
Capitaux propres (note 14)	48 054	38 166
Capital	6 512	6 512
Primes d'émission	18 224	18 224
Réserves	4 200	4 200
Ecart de réévaluation	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Report à nouveau	9 229	53 978
Résultat de l'exercice	9 888	(44 749)
Total	38 105 461	42 060 158

Résultat de l'exercice en centimes : 9 888 397,19

Total du bilan en centimes : 38 105 461 246,63

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

HORS BILAN

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	338 675	318 738
Engagements de financement (note 21)	29 489	27 956
Engagements en faveur d'établissement de crédit	29 489	27 956
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie (note 21)	180 990	229 876
Engagements en faveur d'établissement de crédit	180 990	229 876
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements sur titres (note 21)	128 195	60 905
Titres à livrer	-	-
Autres engagements donnés	128 195	60 905
ENGAGEMENTS RECUS	152 754	250 200
Engagements de financement (note 21)	82 087	33 459
Engagements reçus d'établissement de crédit	82 087	33 459
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres (note 21)	70 667	216 741
Titres à recevoir	-	-
Autres engagements reçus	70 667	216 741

AUTRES ENGAGEMENTS	31/12/2015	31/12/2014
Opérations en devises (note 22)		
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	101 845	94 696
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	107 930	108 197
Engagements sur instruments financiers à terme (note 23)	144 951 061	206 832 430
Autres engagements (note 21)		
Engagements donnés	68 787	379 624
Engagements reçus	-	2 601
Engagements douteux	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'EUR)	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
+ Intérêts et produits assimilés (note 15)	1 348 374	2 408 375
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les éts de crédit	1 060 742	1 989 129
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	716	32 144
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	126 389	138 334
+ Autres intérêts et produits assimilés	160 527	248 768
- Intérêts et charges assimilées (note 15)	(2 000 240)	(3 267 376)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les éts de crédit	(1 683 082)	(2 060 603)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	(659)	(10 053)
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(329 014)	(789 796)
- Autres intérêts et charges assimilées	12 516	(406 924)
+ Revenus des titres à revenu variable (note 15)	16	134
+ Commissions (produits) (note 16)	6 498	2 571
- Commissions (charges) (note 16)	(12 518)	(13 370)
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	731 499	849 147
- Opérations sur titres de transaction	614 092	303 171
- Opérations de change	1 661	(10 306)
- Opérations sur instruments financiers	115 746	556 282
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	163
- Plus ou moins value	-	163
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	493	622
- Opérations faites en commun	490	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	2	622
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(17 050)	(6 189)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(17 050)	(6 189)
PRODUIT NET BANCAIRE	57 072	(25 925)
- Charges générales d'exploitation (note 18)	(43 003)	(42 999)
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(43 003)	(42 999)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 068	(68 925)
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 068	(68 925)
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés (note 19)	56	18
- Immobilisations financières	56	18
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	14 125	(68 907)
+ / - Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 20)	(4 236)	24 158
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	9 888	(44 749)

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société SG Option Europe sont établis conformément aux dispositions définies par le règlement ANC N°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable. Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme".

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Au 31 décembre 2015, aucune dépréciation n'a été constatée.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment des procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

PORTEFEUILLE TITRES

Le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par le règlement 2005-01 qui a été modifié par le règlement 2008-07 et le 2008-17 du Comité de la Réglementation Comptable et l'instruction 90-03 de la Commission Bancaire définissent les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres.

Les titres sont classés en fonction de :

- La nature du revenu : le revenu attaché aux titres peut-être fixe ou variable.

Les titres à revenu fixe sont représentés par des titres à taux d'intérêt fixe et des titres participatifs institués par la loi du 3 janvier 1983. Ce sont donc principalement des obligations, des bons du Trésor, des titres de créances négociables, et des titres similaires, que leur taux soit fixe ou révisable.

Les titres à revenu variable sont tous les autres, essentiellement des actions. Ce sont donc des titres pour lesquels le revenu est tributaire des résultats de l'émetteur et de la décision de distribution.

- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : il est possible de classer les titres en six catégories ou portefeuilles qui correspondent à autant de motivations: transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Les titres peuvent faire l'objet d'un transfert d'un portefeuille à un autre.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Entre la date de négociation des titres et leur transfert de propriété, l'engagement d'achat ou de vente est enregistré dans un compte de hors-bilan "Titres à recevoir / à livrer".

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

* TITRES DE TRANSACTION

Ce sont des titres, qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou qui sont détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché.

Ces titres sont négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

A la clôture de l'exercice, les titres de transaction sont évalués sur la base de leur valeur de marché.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Résultat net des opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont également classés au sein de cette rubrique.

* TITRES DE PLACEMENT

Ce sont des titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres visés au paragraphe 3 bis du règlement 90-01 (c'est-à-dire: titres de participation, parts dans les entreprises liées....).

- Actions et autres titres à revenus variables

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition, ou à leur valeur d'apport. Si les titres proviennent du portefeuille de transaction, ils sont enregistrés au prix du marché le jour du transfert.

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent.

Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins values latentes ainsi constatées. En cas de moins values latentes, une dépréciation du portefeuille titres, appréciée par ensembles homogènes de titres, est constatée en comptabilité.

Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à revenu variable".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

• Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais exclus, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition.

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation, et dans le cas de titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, cette provision peut-être appréciée par ensembles homogènes de titres. Les plus-values ne sont pas comptabilisées, et ne peuvent venir compenser les moins-values des autres titres.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation, ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Résultat net des opérations financières» du compte de résultat.

* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels SG Option Europe a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A cette intention s'ajoute l'obligation de leur affecter des ressources globalement adossées ou encore de les protéger par une opération de couverture sur un marché d'instruments financiers à terme.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Au 31 décembre 2015, la société ne détient aucune valeur entrant dans cette catégorie.

* TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

Il s'agit d'investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Aucun titre de cette nature ne figure au bilan de clôture.

* TITRES DE PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

Il s'agit de titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de notre société ou du groupe Société Générale et répondant aux critères suivants:

- titres de sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou émis par les sociétés mises en équivalence;
- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus;
- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision;
- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de payer pour acquérir ces titres avec le même objectif de détention.

Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à revenus variables".

Les dotations et reprises de provision, ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique « Gains nets sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

*** AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

Ils représentent les investissements réalisés sous forme de titres par la société dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec la société émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Au 31 décembre 2015, aucun titre n'entrant dans cette catégorie n'est inscrit au bilan de la société.

*** Cas particulier des EMTN structurés émis par SG, SGA, SG Issuer et SG Effekten enregistrés parmi les titres de transaction**

SG Option Europe détient dans le portefeuille de titres de transaction des EMTN structurés émis par SG, SGA, SG Issuer et SG Effekten en vue d'assurer la liquidité du marché sur ces titres. Le financement de cette activité est constitué de dépôts à terme interbancaires indexés, conclus avec les sociétés émettrices, dont les indexations répliquent parfaitement celles des EMTN structurés détenus par SG Option Europe.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), hors frais d'acquisition ou à leur valeur de réévaluation lorsqu'elles en font l'objet.

Les amortissements ont été calculés suivant la durée réelle ou estimée d'utilisation des biens en utilisant le mode d'amortissement suivant :

<u>Nature immobilisation</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée d'utilisation</u>
Logiciels	L	3 ans (1an fiscalement)
Matériel de bureau et informatique	L	5 ans
Mobilier	L	10 ans
Agencement des constructions	L	20 ans

Les dotations aux amortissements ont été portées au compte de résultat dans la rubrique Dotations aux Amortissements.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des dettes. Les dettes intègrent les dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon le support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés au bilan parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées ».

INTERÊTS ET COMMISSIONS

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées en respectant les éventuels décalages intervenant entre la facturation et l'exécution effective du service, et donnent lieu à une régularisation afin que les charges et produits acquis à l'exercice lui soient effectivement rattachés.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014

Les provisions pour risques et charges représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie attendue de celui-ci.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif et au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVISES

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes en devises étrangères sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels au comptant à la date de clôture.

Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat "Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation".

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés sous une ligne unique au hors bilan; ce montant représente le volume des opérations en cours, il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Il convient de distinguer deux cas en matière de comptabilisation des résultats afférents à ces instruments.

a) Opérations de couverture affectée:

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés au compte de résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. Dans le cas où ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc), ils sont comptabilisés en "résultat net des opérations financières" dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme".

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits "prorata-temporis" au compte de résultat. Ils sont inscrits en "résultat net des opérations financières" dans la rubrique "résultat sur instruments financiers à terme".

b) Opérations isolées:

Ces opérations incluent, d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, d'autre part, des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés dont la liquidité est moindre, sont inclus dans des portefeuilles de transaction. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes. Ces valorisations sont corrigées le cas échéant d'une décote prudentielle (Reserve Policy) déterminée en fonction des instruments concernés et des risques associés et intégrant:

- une valorisation prudente de l'ensemble des instruments, quelle que soit la liquidité du marché,
- une réserve estimée en fonction de la taille de la position et destinée à couvrir le risque d'emprise,
- une correction au titre de la moindre liquidité des instruments et des risques de modèles dans le cas des produits complexes ainsi que des opérations traitées sur des marchés moins liquides (car récents ou plus spécialisés).

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts négociées de gré à gré, la valeur de marché intègre le risque de contrepartie et la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes latents ou réalisés correspondants sont directement portés au résultat de l'exercice. Ils sont inscrits au compte de résultat en "résultat net des portefeuilles de négociation".

Les pertes et profits relatifs à certains contrats conclus dans le cadre notamment des activités de trésorerie gérées par la salle des marchés afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêts, sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou "prorata temporis", selon la nature de l'instrument. En fin d'exercice, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques dont la contrepartie est enregistrée en "résultat net des portefeuilles de négociation".

GAINS ET PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

Ce poste regroupe les plus ou moins-values de cession et les dotations nettes aux provisions pour dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement et immobilisations d'exploitation.

Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du Produit Net Bancaire.

CHARGE FISCALE

SG Option Europe a conclu une convention d'intégration fiscale avec Société Générale.

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 % et de 0 % pour les plus-values à long terme excepté la quote-part de 12 % imposée au taux de droit commun.

Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les Bénéfices des sociétés de 3,3 %.

Suite à l'adoption de la loi de finance rectificative parue en 2013, une majoration de 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés a été instaurée pour les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros au titre des exercices clos entre le 31/12/2011 et le 31/12/2015.

Les crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers sont portés en déduction du montant de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-04 relatif aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement, la société SG Option Europe ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

Note 2

1 - TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

	31/12/2015				31/12/2014	
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres de l'activité de portefeuille	Titres d'investis- sement	Total	Total
<i>(En milliers d'EUR)</i>						
Effets publics et valeurs assimilés						
Valeur brute	52 415				52 415	374 650
Créances rattachées	26 329				26 329	16 303
Dépréciations					-	
Valeur nette au bilan	78 744	-	-	-	78 744	390 953
Obligations et autres titres à revenus fixe						
Valeur brute *	5 040 234	99 916			5 140 150	5 183 255
<i>* Dont émis par des organismes publics</i>						
Créances rattachées	2 960				2 960	-
Dépréciations					-	
Valeur nette au bilan	5 043 194	99 916	-	-	5 143 110	5 183 255
Actions et autres titres à revenu variable						
Valeur brute	1 083 312				1 083 312	1 691 125
Créances rattachées					-	
Dépréciations					-	
Valeur nette au bilan	1 083 312	-	-	-	1 083 312	1 691 125
Total	6 205 250	99 916	-	-	6 305 166	7 265 333

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES TITRES

	31/12/2015			
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres de l'activité de portefeuille	Titres d'investis- sement
<i>(En milliers d'EUR)</i>				
Ventilation des titres à revenu fixe ou variable				
Titres cotés	2 319 820	99 916		
Titres non cotés	3 803 726			
Ventilation des titres à revenu fixe ou variable par emetteur				
Etablissements de crédit	2 316 450	99 916		
Etat				-
Autres émetteurs	3 807 096			

	31/12/2015	31/12/2014
<i>(En milliers d'EUR)</i>		
Valeur estimée des titres de placement :	6 854	8 643
Plus values latentes *	6 834	8 623
Résultat latent du portefeuille d'investissement hors portefeuille reclassé		
Montant des primes et décôtes afférentes aux titres de placement et d'investissement	20	20

Note 3

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'EUR)</i>			
		31/12/2015	31/12/2014
Comptes et prêts		19 272 362	20 855 134
A vue :		437 048	482 660
Comptes ordinaires		220 010	69 273
Prêts et comptes au jour le jour		217 038	413 387
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
A terme :		18 835 314	20 372 474
Prêts et comptes à terme		18 835 314	20 372 474
Prêts subordonnés et participatifs			
Valeurs reçues en pension à terme			
Créances rattachées		1 417	24 646
Créances douteuses			
Total brut		19 273 779	20 879 780
Dépréciations			
Total net		19 273 779	20 879 780
Titres reçus en pension			
Créances rattachées			
Total		19 273 779	20 879 780

Note 4

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(En milliers d'EUR)	31/12/2015	31/12/2014
Créances commerciales		
Autres concours à la clientèle	1 042	968
Crédits de trésorerie		
Crédits à l'exportation		
Crédits à l'équipement		
Crédits à l'habitat		
Autres crédits à la clientèle	1 042	968
Comptes ordinaires débiteurs		
Opérations d'affacturage		
Créances rattachées		
Créances douteuses		
Total brut	1 042	968
Dépréciations		
Total net	1 042	968
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	1 042	968

Note 5

1 - PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	Augmen- tation	Diminution	Autres	31/12/2015
Titres de participation					
Valeur brute *	2 945			236	3 181
* Dont titres cotés					
Créances rattachées					-
Dépréciations *	(1 979)		(56)	(138)	(2 061)
* Dont titres cotés					
Valeur nette au bilan	966	-	(56)	98	1 120
Autres titres détenus à long terme					
Valeur brute *					-
* Dont titres cotés					
Créances rattachées					-
Dépréciations *					-
* Dont titres cotés					
Valeur nette au bilan	-	-	-	-	-
Total net	966	-	(56)	98	1 120

2 - PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	31/12/2014	Augmen- tation	Diminution	Autres (1)	31/12/2015
Etablissement de crédit	-	-	-	-	-
Côtés					-
Non cotés					-
Autres	-	-	-	-	-
Côtés					-
Non cotés					-
Depréciations (2)					-
Total net	-	-	-	-	-

Note 6

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Valeur brute 31/12/2014	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2015	Amortissement provisions et dépréciations cumulés 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>							
Immobilisations incorporelles	862				862	(862)	-
Immobilisations corporelles	645	-	-	-	645	(645)	-
Terrains							-
Constructions							-
Installations techniques							-
Matériels et outillages							-
Autres	645						-
Total	1 507	-	-	-	1 507	(1 507)	-

2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Montant au 31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 31/12/2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles	(862)				(862)
Immobilisations corporelles	(645)	-	-	-	(645)
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques					-
Matériels et outillages					-
Autres	(645)				(645)
Total	(1 507)	-	-	-	(1 507)

3 - VENTILATION DES DOTATIONS

	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles					-
Total	-	-	-	-	-

Note 7

COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT

(En milliers d'EUR)	31/12/2015	31/12/2014
Actif	6 252	85 803
Comptes de négociations et règlements Actifs	6 252	85 803
Passif	28 242	25 879
Comptes de négociations et règlements Passifs	28 242	25 879

Note 8

1- AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'EUR)			
Autres actifs :		31/12/2015	31/12/2014
Compte courant SG impôt groupe	Sous-total	6 790 979	7 753 203
Primes sur instruments conditionnels achetés		-	24 157
Dépôt de garantie versés		6 673 390	7 571 761
Débiteurs divers		109 676	149 513
		7 913	7 772
Comptes de régularisation :			
Autres comptes de régularisation	Sous-total	5 727 123	6 074 106
Comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme		5 719 249	6 069 631
Charges constatées d'avance		5 571 793	5 920 229
Compte de régularisation : Divers		1 414	55
		146 042	149 347
Produits à recevoir			
Autres produits à recevoir		7 874	4 475
		7 875	4 475
Dépréciations		Total brut	12 518 102 13 827 309
		Total net	12 518 102 13 827 309

2 - REPARTITION DES DEPOTS DE GARANTIE

(En milliers d'EUR)			
	Comptes propres	Comptes de tiers	31/12/2015 31/12/2014
Dépôts de garantie versés	109 676	-	109 676 149 513
Dépôts de garantie reçus	110 901	-	110 901 58 964

Note 9

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'EUR)	31/12/2015	31/12/2014
Dettes à vue :		
Dépôts et comptes ordinaires	131 026	684 582
Comptes et emprunts au jour le jour	18 794	627
Valeurs données en pension au jour le jour	112 232	683 955
Dettes à terme :		
Emprunts et comptes à terme	11 319 157	12 260 353
Valeurs données en pension à terme	11 319 157	12 260 353
Dettes rattachées		
Titres donnés en pension	21 101	23 421
Total	11 471 284	12 968 356

Note 10

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

(En milliers d'EUR)

	31/12/2015	31/12/2014
Comptes d'épargne à régime spécial :		
A vue	-	-
A terme		
Autres dettes envers la clientèle à vue :		
Sociétés et entrepreneurs individuels	139	17
Particuliers		
Clientèle financière		
Autres	139	17
Autres dettes envers la clientèle à terme :		
Sociétés et entrepreneurs individuels	74 496	1 005
Particuliers		
Clientèle financière		
Autres	74 496	1 005
Dettes rattachées		
Total dettes envers la clientèle	74 635	1 022
Valeurs données en pension à la clientèle		
Titres donnés en pension à la clientèle		
Total	74 635	1 022

Note 11

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

(En milliers d'EUR)	31/12/2015	31/12/2014
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	12 200 713	13 564 785
Emprunts obligataires	238 408	461 499
Autres dettes représentées par un titre		
Sous-total	12 439 121	14 026 284
Dettes rattachées		
Total	12 439 121	14 026 284

1- AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'EUR)	31/12/2015	31/12/2014
Opérations sur titres		
Dettes et titres empruntés	7 640 170	8 442 524
Autres dettes de titres	-	-
Instruments conditionnels vendus	872 499	773 985
	6 767 671	7 668 539
Autres passifs		
Compte courant SG impôt groupe	163 866	80 368
Dettes sociales & fiscales	5 287	-
Fournisseurs	-	-
Dettes rattachées sur les intérêts de prêts et emprunts	-	-
Dépôts de garantie reçus	28 305	4 930
Créditeurs divers	110 901	58 964
	19 373	16 474
Comptes de régularisation		
<i>Charges à payer</i>	847 816	689 225
Dettes envers les établissements de crédit	611 019	491 999
Opérations avec la clientèle	-	-
Autres charges à payer	-	-
Autres comptes de régularisation	92 376	136 781
Comptes de négociation et règlement	486 763	329 900
Charges à payer - AVP	-	-
<i>Impôts différés</i>	31 880	25 318
<i>Produits constatés d'avance</i>		
Autres produits constatés d'avance	236 797	197 226
	236 797	197 226
Autres comptes de régularisation		
Total	8 651 852	9 212 117

2 - REPARTITION DES DEPOTS DE GARANTIE

(En milliers d'EUR)	Comptes propres	Comptes de tiers	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts de garantie versés	109 676	-	109 676	149 513
Dépôts de garantie reçus	110 901	-	110 901	58 964

Note 13

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

(En milliers d'EUR)	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31/12/2015
PROVISIONS	5 788 335	5 392 273	(5 788 335)	-	-	5 392 273
Provisions	5 788 335	5 392 273	(5 788 335)	-	-	5 392 273
Engagement hors-bilan avec les établissements de crédit				-	-	-
Engagement hors-bilan avec la clientèle						-
Provisions sectorielles et autres						-
Provisions pour risques et charges	5 788 335	5 392 273	(5 788 335)			5 392 273
Provisions règlementées	-	-	-	-	-	-
Autres						-

(En milliers d'EUR)	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31/12/2015
DEPRECIATIONS	-	-	-	-	-	-
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-	-	-
Opérations avec les établissements de crédit						-
Opérations avec la clientèle						-
Opérations sur autres actifs						-
Dépréciation de titres						-

Total des dotations :

5 392 273

Total des reprises :

(5 788 335)

Note 14

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2015
Origine :	9 229
Report à nouveau antérieur	53 978
Résultat de la période	(44 749)
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	9 229
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	9 229

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 31 mai 2015.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 407 000 actions de 16 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En milliers d'EUR)

	Montant
Réserve légale	651
Réserves statutaires	
Autres réserves	3 549
Total	4 200

4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En milliers d'EUR)

	Montant
Résultat disponible	19 117
Report à nouveau antérieur	9 229
Résultat de la période	9 888
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1) :	19 117
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	19 117

Note 15

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(En milliers d'EUR)

	Charges	produits	Net 2015	Net 2014
Sur opérations avec les établissements de crédit :				
	1 683 082	1 060 742	(622 340)	(71 474)
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les éta de crédit	1 680 372	1 057 297	(623 075)	(69 045)
Titres et valeurs reçus en pension	2 710	3 445	735	(2 429)
Autres			-	
Sur opérations avec la clientèle :				
	659	716	57	22 091
Créances commerciales			-	
Autres concours à la clientèle			-	
Comptes ordinaires débiteurs			-	
Titres et valeurs reçus en pension	659	716	57	22 091
Autres			-	
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	329 014	126 389	(202 625)	(651 462)
Sur dettes subordonnées				
			-	
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	(12 516)	160 527	173 043	(158 156)
Total	2 000 239	1 348 374	(651 865)	(859 001)

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(En milliers d'EUR)

	2015	2014
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme	16	134
Part dans les entreprises liées		
Autres		
Total	16	134

Note 16

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(En milliers d'EUR)				
	Charges	Produits	Net 2015	Net 2014
Opérations avec les établissements de crédit	26		(26)	(51)
Opérations avec la clientèle			-	
Opérations sur titres	7 575	5 158	(2 417)	(11 462)
Opérations de change et sur instruments financiers	4 917	1 340	(3 577)	714
Engagement de financement et de garantie			-	
Prestations de services et autres			-	
	Total	12 518	6 498	(6 020)
			(6 020)	(10 799)

Note 17

RESULTAT NET SUR OPERATIONS FINANCIERES

(En milliers d'EUR)

	Net 2015	Net 2014
Résultat net sur portefeuille de négociation :	731 499	849 147
Résultat net des opérations sur titres de transaction	614 092	303 171
Résultat net des opérations de change	1 661	(10 306)
Résultat sur instruments financiers à terme	115 746	556 282
Résultat net sur titres de placement :		
Plus-values de cession	-	(163)
Moins-values de cession		(163)
Dotation aux dépréciations		
reprises de dépréciations		
	731 499	848 984

Le solde net de la dotation/reprise aux provisions pour Reserve Policy est intégré au solde du "Résultat sur Instruments financiers à terme".
Ce montant représente au 31 décembre 2015 un produit net de 1 673 K€.

Note 18

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(En milliers d'EUR)		
	2015	2014
Frais de personnel	-	-
Salaires et traitements		
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		
Autres		
Autres frais administratifs	(43 003)	(42 999)
Impôts et taxes	(7 398)	(21)
Services extérieurs	(35 605)	(42 978)
Autres		
	Total	(43 003) (42 999)

Note 19

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

(En milliers d'EUR)	2015	2014
Immobilisations corporelles		
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession		
Immobilisations incorporelles		
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession		
Titres de participation, parts dans les ent. liées et autres titres LT	56	18
Plus-values de cession		
Moins-values de cession		
Dotations aux dépréciations ou provisions		
Reprises de dépréciations ou provisions	56	18
Total	56	18

Note 20

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)

	2015	2014
Charge fiscale courante	4 236	(24 158)
Charge fiscale différée		
Total	4 236	(24 158)

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)

Ventilation résultats	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
1 - Taxé au taux normal	14 068	1 182	5 083		5 083	8 985
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	14 068	1 182	5 083	-	5 083	8 985
3 - Taxé au taux normal					-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-	-	-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	14 068	1 182	5 083	-	5 083	8 985
5 - Taxé au taux normal					-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable	56				-	56
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)	56	-	-	-	-	56
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	14 124	1 182	5 083	-	5 083	9 041
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL					-	-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES					-	-
IMPOT COURANT			5 083	-	5 083	
IMPOT DIFFERE					-	-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE				(1 066)	(1 066)	1 066
CONTRIBUTIONS			168		168	(168)
AUTRES (créance IS sur LF rectificative 2013)			(1 051)		(1 051)	1 051
Redressement fiscal sur l'exercice 2012			1 102		1 102	(1 102)
RESULTAT NET	14 124	1 182	5 302	(1 066)	4 236	9 888

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

Note 21

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

(En milliers d'EUR)	Nature	31/12/2015
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		29 489
En faveur de la clientèle		29 489
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		180 990
D'ordre de la clientèle		180 990
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		82 087
De la clientèle		82 087
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-

1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

(En milliers d'EUR)	Nature	31/12/2015
Titres à livrer		-
Autres engagements reçus		70 667
Titres à recevoir		-
Autres engagements donnés		128 195

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

(En milliers d'EUR)	Nature	31/12/2015
Autres valeurs affectées en garantie		68 787

Note 22

OPERATIONS EN DEVISES

Devise	31/12/2015				31/12/2014			
	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	26 338 909	26 338 909	622	1 072	29 864 691	29 864 691	15 374	15 908
USD	5 855 663	5 855 663	95 215	75 307	4 869 388	4 869 388	60 928	70 968
GBP	4 931 447	4 931 447	274	5 936	5 856 611	5 856 611	549	549
JPY	271 105	271 105	-	-	324 737	324 737	-	-
Autres	708 337	708 337	5 734	25 615	1 144 731	1 144 731	17 845	20 772
Total	38 105 461	38 105 461	101 845	107 930	42 060 158	42 060 158	94 696	108 197

Note 23

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'EUR)	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total	
				31/12/2015	31/12/2014
Opérations fermes	7 392 724	-	32 813	7 392 724	7 406 333
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	4 032 862	-	2 999	4 032 862	3 793 000
contrats à terme de taux d'intérêt	3 833 729			3 833 729	3 584 262
contrats à terme de change				-	
autres contrats à terme	199 133		2 999	199 133	208 738
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	3 359 862	-	29 814	3 359 862	3 613 333
swaps de taux d'intérêt	2 531 752		32 978	2 531 752	2 633 653
swaps financiers de devises				-	
FRA				-	
autres	828 110		(3 164)	828 110	979 680
Opérations conditionnelles	137 542 475	15 862	(198 880)	137 558 337	199 426 097
options de taux d'intérêt	151 557			151 557	11 944 858
option de change	421 459		(1 202)	421 459	3 709 894
option sur actions et indices	135 403 455		(86 761)	135 403 455	179 535 354
autres options	1 566 004	15 862	(110 917)	1 581 866	4 235 991
Total	144 935 199	15 862	(166 067)	144 951 061	206 832 430

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

(En milliers d'EUR)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Opérations conditionnelles	81 709 131	44 503 675	11 345 531	137 558 337
Opérations sur marchés de gré à gré	2 314 812	920 226	124 825	3 359 863
Opérations sur marchés organisés et assimilés	2 285 734	1 747 127		4 032 861
Total	86 309 677	47 171 028	11 470 356	144 951 061

Note 24

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

	Durée restant à courir au 31 décembre 2015				
(En milliers d'EUR)	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	2 290 552	1 732 289	11 125 787	4 125 151	19 273 779
Opérations avec la clientèle	1 042				1 042
Obligations et autres titres à revenu fixe	721 420	1 419 709	1 996 362	1 005 619	5 143 110
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	1 082 934	-	-	378	1 083 312
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	1 378 233	1 998 776	4 835 833	3 258 442	11 471 284
Opérations avec la clientèle	45 083		29 552		74 635
Dettes représentées par un titre	195 913	1 168 523	8 799 936	2 274 749	12 439 121

Note 25

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SG OPTION EUROPE sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Note 26

INTEGRATION FISCALE

La Société SG OPTION EUROPE est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/1994

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Bénéfice à court terme de 15 250 191 €

Bénéfice à long terme de €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 4 236 161 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Note 27

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

(En milliers d'EUR)

	31/12/2015	Part entreprises liées
Postes de l'actif		
Créances sur les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle	19 273 779	19 073 628
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 042	-
Actions et autres titres à revenu variable	5 143 110	4 999 395
Participations et autres titres détenus à long terme	1 083 312	149 065
Parts dans les entreprises liées	1 120	-
Immobilisations	-	-
Comptes de négociation et de règlement	-	-
Autres actifs et comptes de régularisation	6 252	272
	12 518 102	11 163 505
Postes du passif		
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle	11 471 284	11 451 704
Dettes représentées par un titre	74 635	-
Autres passifs et comptes de régularisation	12 439 121	9 212 928
Comptes de négociation et de règlement	8 651 852	7 124 194
Provisions et subventions d'investissement	28 242	2 447
Dettes subordonnées	5 392 273	3 018 109
	-	-
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle	29 489	29 489
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	82 087	82 087
	-	-
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle	180 990	179 377
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
	-	-
Engagements sur titres		
	198 862	143 303
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme	209 775	72 059
Autres engagements	144 951 061	137 380 565
Engagements douteux	68 787	67 253
	-	-
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés		
Revenus des titres à revenu variable	1 348 374	1 162 170
Produits de commissions	16	-
Intérêts et charges assimilées	6 498	499
Charges de commissions	2 000 240	1 817 317
Autres (Résultat net sur portefeuille de négociation)	12 518	4 520
	731 477	625 437

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (1ère partie)

(En milliers d'EUR)

31/12/2015

	Brute	Nette
I - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE SG OPTION EUROPE		

A) Filiales (plus de 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)

9) Participations (10 à 50 % du capital détenu par Sg Option Europe)

II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A) Filiales non reprises au paragraphe I :

B) Participations non reprises au paragraphe I :			
1°/ Filiales françaises		3 181	1 120
2°/ Filiales étrangères			
		3 181	1 120

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (2ème partie)

31/12/2015

1 - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE SG OPTION EUROPE

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

2°/ Filiales étrangères

3 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En milliers d'EUR)

[illegible]

Note 30

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT des lettres de mission de nos commissaires aux comptes, au titre de l'exercice 2015, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	57 399,00 €
ERNST & YOUNG	:	57 399,00 €

31

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE FRENCH GAAP

(milliers d'EUR)

	12/2015	12/2014
FLUX DE TRESORERIE NETS DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Bénéfice net après impôt (I)	9 888	(44 749)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux provisions	-	-
Impôts différés	82	131
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	-	-
Variation des produits constatés d'avance	-	-
Variation des charges constatées d'avance	-	-
Variation des produits courus non encaissés	(1 359)	25
Variation des charges courues non décaissées	(3 649)	8 676
Autres mouvements	10 609	(31 160)
	28 394	(24 158)
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajust^o hors résultat sur instruments financiers à la JV (II)		
	34 078	(46 486)
Reclassement du résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (III)		
	(97 222)	37 900
Opérations interbancaires		
Opérations avec la clientèle	(803 008)	(281 276)
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	59 707	43
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	948 195	629 156
	48 148	(236 750)
Augmentations (diminutions) nettes des actifs (passifs) opérationnels (IV)		
	253 042	111 173
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III) + (IV)		
	199 786	57 838
FLUX DE TRESORERIE NET DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(236)	(248)
	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)		
	(236)	(248)
FLUX DE TRESORERIE NET DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires		
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT (C)		
	-	-
FLUX NET DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A) + (B) + (C)		
	199 550	57 590
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE		
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(654)	(58 244)
	198 896	(654)
VARIATION DE TRESORERIE		
	199 550	57 590

SG OPTION EUROPE

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros

Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX

341 369 833 RCS NANTERRE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2015

	En euros	En euros
ORIGINES		
Report à nouveau antérieur	9 229 077,22	
Résultat de l'exercice	9 888 397,19	
Prélèvement s/les réserves		
AFFECTATIONS		
Réserve légale		
Précompte		
Autres réserves		
Dividende		0,00
Report à nouveau		19 117 474,41
TOTAUX	19 117 474,41	19 117 474,41

**CERTIFIÉE CONFORME
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

D. Ligne

M. Ligne

SG OPTION EUROPE

Société Anonyme au capital de 6.512.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
341 369 833 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2016

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9.888.397,19 euros au compte de report à nouveau antérieur, créateur de 9.229.077,22 euros, qui serait ainsi porté à un montant de 19.117.474,41 euros.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents ou représentés.

**CERTIFIÉE CONFORME
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Délinque

